



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

The ECOWAS Bank • La Banque de la CEDEAO • O Banco da CEDEAO

NOTE D'INFORMATION

EMPRUNT OBLIGATAIRE

PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE BIDC-EBID 6,40% 2019-2026

L'ÉPARGNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT



Siège social : 128 Boulevard du 13 janvier BP 2704 Lomé - Togo
Téléphone : (228) 22 21 68 64 - www.bidc-ebid.org

TAUX D'INTÉRÊT

6,40%
l'an

Période de souscription : **28** mai au **26** juin 2019

Montant émis : **25** milliards de FCFA

Durée : **7** ans • Prix de l'obligation : **10 000** FCFA

Nombre de titres émis : **2 500 000**

CONSORTIUM ARRANGEUR ET CHEF DE FILE

CGF BOURSE



SYNDICAT DE PLACEMENT

ABCO BOURSE, AFRICABOURSE, AFRICAINE DE BOURSE, SGI AGI, BIBE FINANCE & SECURITIES, SGI-BENIN, SBIF, CGF BOURSE, CORIS BOURSE, ATLANTIQUE FINANCE, BOA CAPITAL SECURITIES, NSIA FINANCES, BICI BOURSE, BNI FINANCES, BSIC CAPITAL, BRIDGE SECURITIES, EDC INVESTMENT CORPORATION, EVEREST FINANCE, FINANCE GESTION ET INTERMEDIATION, HUDSON & CIE, IMPAXIES SECURITIES, INVICTUS CAPITAL FINANCE, SOGEBOURSE, MAC AFRICAN SGI, SIRIUS CAPITAL, SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT, SGI MALI, SGI NIGER, SGI-TOGO, UNITED CAPITAL FOR AFRICA.

L'ORIGINAL DE LA PRÉSENTE NOTE D'INFORMATION A ÉTÉ VISÉ PAR LE CREPMF LE 30 AVRIL 2019 SOUS LE N° EOP / 19-02.



www.empruntobligataire-bidc.org



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

The ECOWAS Bank • La Banque de la CEDEAO • O Banco da CEDEAO

NOTE D'INFORMATION

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
BIDC-EBID 6,40% 2019-2026
DE 25 MILLIARDS FCFA



SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	7
CHAPITRE 1 : ATTESTATIONS	9
1.1. Attestation du responsable de la Note d'Information	9
1.2. Attestation des Commissaires aux comptes	10
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION	11
2.1. Cadre de l'opération	11
2.2. But de l'opération	11
2.3. Projets à financer par l'emprunt	11
2.4. Caractéristiques de l'opération	12
2.5. Arrangeurs et chefs de file	13
2.6. Syndicat de placement	14
2.7. Régime fiscal	14
2.8. Service financier de l'emprunt	14
2.9. Ordres de souscription	14
2.10. Règles d'allocation des ordres de souscription	15
2.11. Durée indicative de souscription et résultat de l'émission obligataire	15
2.12. Déclaration des résultats de l'émission obligataire	15
2.13. Renseignements relatifs aux précédents emprunts obligataires en cours de vie	15
CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMETTEUR	16
3.1. Environnements institutionnel et économique de la CEDEAO	16
3.1.1. Environnement institutionnel	16
3.1.2. Environnement socio-économique international et régional	16
3.2. Renseignements à caractère général concernant la BIDC	17
3.2.1. Dénomination et Siège Social	17
3.2.2. Statut juridique	17
3.2.3. Privilèges et immunités	17
3.2.4. Objet social	17
3.2.5. Exercice social	17
3.2.6. Bénéfices	17
3.3. Renseignements à caractère général concernant le capital	18
3.3.1. Le capital social	18
3.3.2. Actionnariat de la BIDC	18
3.4. Organisation de la BIDC	19
3.4.1. Conseil des Gouverneurs	19
3.4.2. Conseil d'Administration	20
3.4.3. Présidence	21
3.4.4. Organigramme de la BIDC	21

CHAPITRE 4 : ACTIVITES DE LA BIDC	25
4.1. Domaines d'intervention de la Banque	25
4.2. Formes d'intervention	25
4.3. Ressources de la BIDC	25
4.4. Utilisation des ressources	26
4.5. Activités opérationnelles de la BIDC à fin décembre 2018	26
4.5.1. Évaluation de projets	26
4.5.2. Supervision de projets	26
4.5.3. Approbation de prêts	26
4.5.4. Signature de Convention de financement	28
4.5.5. Engagements nets cumulés de la BIDC au 31 décembre 2018	28
1. Situation des engagements nets cumulés	28
2. Répartition des engagements nets cumulés	29
3. Décaissements	30
4.6. Activités de coopération et de mobilisation de ressources	31
4.6.1. Activités de coopération et de partenariat	31
4.6.1.1. Programme d'assistance technique BAD / FAPA	31
4.6.1.2. Renforcement de la coopération avec la Commission de la CEDEAO	32
4.6.1.3. Négociation d'une assistance technique de l'Union Européenne	32
4.6.2. Activités de mobilisation de ressources	33
4.6.2.1. Ressources en capital	33
4.6.2.2. Ressources d'emprunt	33
4.6.2.3. Ressources spéciales	33
CHAPITRE 5 : SITUATION FINANCIERE DE LA BIDC	34
5.1. Analyse des bilans 2015 à 2017	34
5.2. Analyse des comptes de résultats de 2015 à 2017	35
5.3. Analyse de la structure financière	36
5.4. Evolution récente	37
5.4.1. Analyse du bilan au 31 décembre 2018	37
5.4.2. Analyse du compte de résultat au 31 décembre 2018	37
5.4.3. Les ratios prudentiels	38
5.4.4. Incidence de la mise en œuvre de la norme IRFS 9	39
Chapitre 6 : PERSPECTIVES DE LA BIDC	40
6.1. Comptes Prévisionnels 2019-2026	40
6.2. Bilans Prévisionnels 2019-2026 (en milliers d'UC)	41
6.3. Les projections des flux de trésorerie 2019-2026 (en milliers d'UC)	42
Chapitre 7 : FACTEURS DE RISQUES ET LITIGES	43
7.1. Facteurs de risques	43
7.1.1. Risque de concentration	43
7.1.2. Risque de crédit	45
7.1.3. Risque de liquidité	45
7.1.4. Risque de change	45
7.1.5. Risque opérationnel	45
7.2. Affaires contentieuses et litiges	45

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	: Résumé des caractéristiques de l'opération.....	8
TABLEAU 2	: Projets à financer par l'emprunt.....	11
TABLEAU 3	: Schéma de financement global des projets.....	11
TABLEAU 4	: Caractéristiques de l'opération.....	12
TABLEAU 5	: Tableau d'amortissement de l'emprunt	13
TABLEAU 6	: Tableau des encours des précédents emprunts obligataires de la BIDC en cours de vie.....	15
TABLEAU 7	: La structure du capital au 31 décembre 2018	18
TABLEAU 8	: La liste des membres du Conseil des Gouverneurs au 31/12/2018.....	19
TABLEAU 9	: La liste des membres du Conseil d'Administration au 31/12/2018	20
TABLEAU 10	: Evolution des projets évalués entre 2016 et 2018.....	26
TABLEAU 11	: Evolution des supervisions par mode d'intervention entre 2016 et 2018.....	26
TABLEAU 12	: Evolution des approbations par mode d'intervention entre 2016 et 2018	27
TABLEAU 13	: Evolution des projets signés par mode d'intervention entre 2016 et 2018.....	28
TABLEAU 14	: Évolution sectorielle des engagements nets cumulés de la BIDC entre 2017 et 2018 (en UC) par type de financement :	29
TABLEAU 15	: Répartition des engagements nets cumulés de la BIDC par secteur au 31 décembre 2018 par secteur :	30
TABLEAU 16	: Situation de l'encours des prêts par pays au 31 décembre 2018 par secteur :	31
TABLEAU 17	: Récapitulatif de la mise en œuvre du Programme FAPA/BAD.....	32
TABLEAU 18	: Situation des arriérés de capital par pays au 31/12/2018 (en UC)	33
TABLEAU 19	: Bilans de 2015 à 2017	34
TABLEAU 20	: Comptes de résultat de 2015 à 2017	35
TABLEAU 21	: Ratios financiers de la banque	36
TABLEAU 22	: Bilan au 31 décembre 2018	37
TABLEAU 23	: Compte de résultat 31 décembre 2018	38
TABLEAU 24	: Ratios prudentiels de la BIDC au 31 décembre 2018	38
TABLEAU 25	: Impacts de l'application de l'IFRS 9 sur les éléments d'actif pour l'exercice 2018 (en UC)	39
TABLEAU 26	: Impacts de l'application de l'IFRS 9 sur le résultat et les capitaux propres en 2018 (en UC)	39
TABLEAU 27	: Comptes d'exploitation prévisionnelle de la BIDC de 2019 à 2026 (en milliers d'UC)	40
TABLEAU 28	: Bilans prévisionnels de 2019 à 2026	41
TABLEAU 29	: Tableau de flux de trésorerie prévisionnel 2019-2026 (en milliers d'UC)	42
TABLEAU 30	: Contentieux de la BIDC au 31 décembre 2018	46

AVERTISSEMENT

L'octroi par le Conseil Régional d'un visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée.

La Note d'Information donnant lieu à visa est établie sous la seule responsabilité de l'émetteur et le numéro de visa n'est attribué qu'après vérification que cette Note d'Information est complète et compréhensible et que les informations qu'elle contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux souscripteurs.

Le visa du Conseil Régional ne constitue pas une garantie contre le risque de non-remboursement des échéances des titres dont l'émission est ainsi autorisée sous le n° EOP/19-02

LES CARACTÉRISTIQUES RÉSUMÉES DE L'OPÉRATION

Tableau 1 Résumé des caractéristiques de l'opération

Dénomination	BIDC-EBID 6,40% 2019-2026
Émetteur	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
Durée	7 ans
Type de placement	Appel Public à l'Épargne
Nature des titres	Obligations
Forme des titres	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) et tenus dans les livres des SGI de l'UEMOA ou des banques teneurs de compte agréées.
Montant de l'émission	25 000 000 000 FCFA
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA
Taux d'intérêt	6,40% l'an
Fiscalité	Conformément à l'Article 49 des statuts, la BIDC, bénéficie des immunités, privilèges, facilités financières et exemptions fiscales. Ainsi, les revenus liés à ces obligations seront exonérés de tout impôt dans l'ensemble des pays de la CEDEAO.
Souscripteurs	Les investisseurs personnes morales et physiques de l'UEMOA ainsi que ceux à l'international.
Cotation	Une demande de cotation des titres de cet emprunt sera introduite auprès de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières au plus tard deux (02) mois après leur date de jouissance.
Paiement des intérêts et remboursement du capital	Les intérêts seront payés semestriellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance des titres. Le remboursement du capital sera semestriel à raison d'un douzième (1/12) dudit capital par semestre avec un différé de deux semestres.
Juridiction compétente	Les obligations sont régies par la réglementation en vigueur sur le Marché Financier Régional de l'UMOA et la réglementation de l'OHADA. Tout différend auquel l'Emprunt pourrait donner lieu entre les investisseurs et la BIDC sera réglé à l'amiable, et à défaut de règlement amiable dans les trois mois, il sera tranché définitivement par voie d'arbitrage dont l'organisation est confiée à la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA (CCJA), sise à Abidjan conformément à son règlement d'arbitrage.
Garantie	Le capital sujet à appel sert de garantie intégrale aux différents emprunts de la Banque.

CHAPITRE 1 : ATTESTATIONS

1.1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

« A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les risques et les perspectives de la BIDC ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Fait à Lomé, le 04 février 2019

Le Président,



Bashir M. IFO



1.2. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En notre qualité de commissaire aux comptes de la BIDC, nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables historiques concernant la BIDC présentées dans la présente Note d'Information établies à l'occasion de l'emprunt obligataire BIDC 6,40% 2019-2026 d'un montant de 25 milliards FCFA en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires conformément aux normes professionnelles applicables et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont essentiellement consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers de synthèse audités. Les rapports d'opinion au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2017** sont intégralement repris dans la présente Note d'Information.

Nos diligences ont essentiellement consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers audités. Notre opinion sur les états financiers des exercices clos le 31 décembre 2017, 2016 et 2015 sont précisées dans le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de chacun des exercices.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières historiques, données dans la présente note d'information avec les états financiers de la BIDC tels qu'audités au titre des exercices 2015, 2016 et 2017.

S'agissant des données prévisionnelles présentées dans cette Note d'Information, couvrant la période 2019-2025, elles ont été établies sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Banque.

Nous rappelons que ces informations présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient, parfois de manière significative, différer des informations prévisionnelles présentées dans le cadre de cette opération.

Nos diligences sur les données prévisionnelles de nature comptable et financière ont consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans la Note d'Information constituent une base acceptable à l'établissement de ces données et à vérifier la correcte traduction chiffrée de ces hypothèses.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières données dans la présente Note d'Information.

Le Commissaire aux Comptes : **MAZARS SENEGAL**



Taïbou MBAYE
Associé

Dakar, le 31 janvier 2019

IMMEUBLE PINET LAPRADE - 14, BOULEVARD DJILY MBAYE - BP 22 440 DAKAR PONTY
TÉL. : +221 33 849 19 49 - FAX : +221 33 849 69 37 - +221 33 842 42 57 - mazarsenegal@orange.sn

MAZARS SÉNÉGAL
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 000 000 FCFA - RC 2001.B.1604 - NINEA 2083913253

Praxity
MEMBER
GLOBAL ALLIANCE OF
INDEPENDENT FIRMS

CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

2.1. CADRE DE L'OPÉRATION

Conformément aux articles 24, 25, 26 et 27 de ses statuts, définissant la composition, les pouvoirs, le fonctionnement et les procédures de prise de décision du Conseil d'Administration et à l'article 21 du traité révisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tel qu'amendé par l'Acte additionnel n° A/SA.9/01/07 du 19 janvier 2007, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) est autorisée à émettre des emprunts obligataires sur le marché Financier de l'UMOA.

Par la résolution n°RES.2/10/18/BIDC/EBID/CA/BD/59, le Conseil d'Administration, lors de sa cinquante-neuvième réunion tenue à Lomé le 25 octobre 2018 a autorisé la BIDC à émettre un emprunt obligataire sur le Marché Financier de l'UEMOA à hauteur de 25 milliards de FCFA à un taux d'intérêt annuel de 6,40% sur une durée de 7 ans.

2.2. BUT DE L'OPÉRATION

Le produit de l'emprunt sera utilisé par la BIDC pour financer ses opérations générales de prêt dans la zone de de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

2.3. PROJETS À FINANCER PAR L'EMPRUNT

Tableau 2 Projets à financer par l'emprunt

N°	Intitulé du Projet	Secteur	Pays	Concours BIDC (en FCFA)	En proportion du montant à lever (%)
1	Projet de construction d'une centrale thermique de 120 MW à Maria Gléta	Energie	Bénin	5 000 000 000	20,00%
2	CAPRO Industrie	Industrie	Côte d'Ivoire	3 000 000 000	12,00%
3	NADA OIL	Industrie	Côte d'Ivoire	4 000 000 000	16,00%
4	Fidelis Finance	Services Financiers	Burkina Faso	4 000 000 000	16,00%
5	RMC	Industrie	Sénégal	2 500 000 000	10,00%
6	DIWA Industries	Industrie	Togo	1 500 000 000	6,00%
7	Hôtel AZALAI Niamey	Hôtellerie & Tourisme	Niger	5 000 000 000	20,00%
	TOTAL			25 000 000 000	100,00%

Source : BIDC

Le présent emprunt permettra de couvrir dans leur intégralité les projets à financer suivant le schéma de financement qui se présente comme suit :

Tableau 3 Schéma de financement global des projets

Désignation	Financement	%
Emprunt obligataire	25 000 000 000	100,00%
Ressources propres à la Banque	0	0,00%
TOTAL	25 000 000 000	100,00%

Source : BIDC

2.4. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Tableau 4 Caractéristiques de l'opération

Dénomination	EMPRUNT BIDC-EBID 6,40% 2019-2026
Émetteur	BIDC
Durée	7 ans
Type de placement	Appel Public à l'Épargne
Nature des titres	Obligations
Forme des titres	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) et tenus dans les livres des SGI de l'UEMOA ou des banques teneurs de compte agréées.
Montant de l'émission	25 000 000 000 FCFA
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA
Taux d'intérêt	6,40% l'an
Fiscalité	Conformément à l'Article 49 des statuts, la BIDC, bénéficie des immunités, privilèges, facilités financières et exemptions fiscales. Ainsi, les revenus liés à ces obligations seront exonérés de tout impôt dans l'ensemble des pays de la CEDEAO.
Souscripteurs	Les investisseurs personnes morales et physiques de l'UEMOA ainsi que ceux à l'international.
Cotation	Une demande de cotation des titres de cet emprunt sera introduite auprès de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières au plus tard deux (02) mois après leur date de jouissance.
Paiement des intérêts et remboursement du capital	Les intérêts seront payés semestriellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance des titres. Le remboursement du capital sera semestriel à raison d'un douzième (1/12) dudit capital par semestre avec un différé de deux semestres.
Juridiction compétente	Les obligations sont régies par la réglementation en vigueur sur le Marché Financier Régional de l'UMOA et la réglementation de l'OHADA. Tout différend auquel l'Emprunt pourrait donner lieu entre les investisseurs et la BIDC sera réglé à l'amiable, et à défaut de règlement amiable dans les trois mois, il sera tranché définitivement par voie d'arbitrage dont l'organisation est confiée à la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA (CCJA), sise à Abidjan conformément à son règlement d'arbitrage
Clause de rachat	La BIDC se réserve le droit de racheter ses obligations, à tout moment sur le marché.
Clause pari passu	La BIDC s'engage jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations en principal et intérêts, à ne consentir de garantie particulière à d'autres obligations émises ou à émettre (à l'exception d'hypothèques ou d'autres sûretés établies sur des biens achetés par la société pour en garantir le prix d'achat total ou partiel) sans en faire bénéficiaire, au même rang, les obligations objet de cette émission.
Garantie	La BIDC est une Institution financière internationale qui bénéficie pour l'atteinte de ses objectifs et dans l'exercice de ses fonctions des immunités et privilèges reconnus aux institutions financières internationales. Aussi, le capital souscrit n'est-il que partiellement appelé et que la partie non appelée à savoir «le capital sujet à appel» sert de garantie aux emprunts et prêts contractés par la BIDC. Au 31 décembre 2018, le capital autorisé est de 1 000 000 d'UC, dont un capital sujet à appel de 307,3 millions d'UC soit 244,76 milliards de FCFA.

Tableau 5 | **Tableau d'amortissement de l'emprunt**

SEMESTRE	ENCOURS DEBUT	AMORTISSEMENTS	INTERETS	ANNUITES	ENCOURS FIN
S1	25 000 000 000	0	800 000 000	800 000 000	25 000 000 000
S2	25 000 000 000	0	800 000 000	800 000 000	25 000 000 000
S3	25 000 000 000	2 083 333 333	800 000 000	2 883 333 333	22 916 666 667
S4	22 916 666 667	2 083 333 333	733 333 333	2 816 666 667	20 833 333 333
S5	20 833 333 333	2 083 333 333	666 666 667	2 750 000 000	18 750 000 000
S6	18 750 000 000	2 083 333 333	600 000 000	2 683 333 333	16 666 666 667
S7	16 666 666 667	2 083 333 333	533 333 333	2 616 666 667	14 583 333 333
S8	14 583 333 333	2 083 333 333	466 666 667	2 550 000 000	12 500 000 000
S9	12 500 000 000	2 083 333 333	400 000 000	2 483 333 333	10 416 666 667
S10	10 416 666 667	2 083 333 333	333 333 333	2 416 666 667	8 333 333 333
S11	8 333 333 333	2 083 333 333	266 666 667	2 350 000 000	6 250 000 000
S12	6 250 000 000	2 083 333 333	200 000 000	2 283 333 333	4 166 666 667
S13	4 166 666 667	2 083 333 333	133 333 333	2 216 666 667	2 083 333 333
S14	2 083 333 333	2 083 333 333	66 666 667	2 150 000 000	0
TOTAL		25 000 000 000	6 800 000 000	31 800 000 000	

2.5. ARRANGEURS ET CHEFS DE FILE

La BIDC a mandaté le consortium formé par CGF BOURSE et la SGI-TOGO comme arrangeur et chef de file pour la préparation et la réalisation de l'émission obligataire « BIDC/EBID 6,40% 2019-2026 »

CGF BOURSE

Km, 6 Av. Cheick A. Diop, Stèle Mermoz -
Immeuble El Hadji Serigne Bassirou Mbacké - BP 11 516 Dakar- Sénégal
Tél : +221 33 864 97 97 - Fax : +221 33 823 38 99
E-mail : cgfbourse@cgfbourse.com



4691, Bd GNASSINGBE Eyadema - 01 BP 2312 Lomé-Togo
Tél : +228 22 53 33 30 / +228 22 53 33 40
Fax : +228 22 26 95 52
E-mail : sgitogo@sgitogo.tg

2.6. SYNDICAT DE PLACEMENT

Le syndicat de placement est constitué par les sociétés de gestion et d'Intermédiation (SGI) agréées par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des marchés Financiers (CREPMF)

PAYS	SGI	TELEPHONE
BENIN	AFRICABOURSE	(229) 21 31 88 36
	AGI	(229) 21 31 97 33
	BIBE FINANCE & SECURITIES	(229) 21 32 48 75
	SGI BENIN	(229) 21 31 15 41
	UNITED CAPITAL FOR AFRICA SA	(229) 21 31 00 21
BURKINA	SBIF	(226) 25 33 04 91
	CORIS BOURSE	(226) 25 33 14 85
CÔTE D'IVOIRE	AFRICAIN DE BOURSE	(225) 20 21 98 26
	ATLANTIQUE FINANCE	(225) 20 31 59 75
	BOA CAPITAL SECURITITES	(225) 20 30 34 29
	BRIDGE SECURITIES	(225) 20 30 77 37
	BSIC CAPITAL	(225) 20 31 71 11
	NSIA FINANCE	(225) 20 20 06 53
	BICI BOURSE	(225) 20 20 16 68
	BNI FINANCES	(225) 20 20 99 02
	MAC AFRICAN SGI	(225) 20 22 72 13
	EDC INVESTMENT CORPORATION	(225) 20 21 50 00
	HUDSON & CIE	(225) 20 31 55 00
	SOGEBOURSE	(225) 20 20 12 65
	SIRIUS CAPITAL	(225) 20 24 24 65
PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT	(225) 20 25 75 90	
MALI	SGI MALI	(223) 20 29 29 72
NIGER	SGI NIGER	(227) 20 73 78 18
SENEGAL	IMPAXIS SECURITIES	(221) 33 869 31 40
	ABCO BOURSE	(221) 33 822 68 00
	EVEREST FINANCE	(221) 33 822 87 00
	CGF BOURSE	(221) 33 864 97 97
	FINANCE GESTION ET INTERMEDIATION	(221) 33 867 60 42
	INVICTUS CAPITAL FINANCE	contact@invictuscapfin.com
TOGO	SGI-TOGO	(228) 22 53 33 30

Les souscriptions recueillies par les membres du syndicat de placement seront centralisées auprès de la SGI-TOGO.

2.7. RÉGIME FISCAL

Conformément à ses statuts (article 49), la BIDC bénéficie d'une immunité fiscale dans tous les pays membres. Ainsi, les revenus liés à ces obligations seront exonérés de tout impôt dans l'ensemble des pays de la CEDEAO.

2.8. SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT

Le suivi du service financier relatif au paiement des intérêts et au remboursement des obligations émises, sera assuré par la SGI-TOGO.

2.9. ORDRES DE SOUSCRIPTION

Les ordres d'achat sont matérialisés par un bulletin de souscription mis à la disposition des membres du syndicat de placement. Ces bulletins qui doivent être signés par le souscripteur entraînent l'engagement irrévocable de ce dernier dans la limite des obligations disponibles.

2.10. RÈGLES D'ALLOCATION DES ORDRES DE SOUSCRIPTION

Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le syndicat de placement serait inférieure à 25 milliards de FCFA, la BIDC s'engage à maintenir l'émission à hauteur des sommes collectées.

Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le syndicat de placement à la date de clôture de l'opération serait supérieure à 25 milliards de FCFA, le consortium chef de file du placement procéderait à une réduction des souscriptions, en retenant en priorité toutes les souscriptions des personnes physiques. Les souscriptions des Institutionnels seront réduites au prorata du montant demandé.

2.11. DURÉE INDICATIVE DE SOUSCRIPTION ET RÉSULTAT DE L'ÉMISSION OBLIGATAIRE

La période indicative de souscription s'étendra sur un (1) mois. Cependant, les SGI mandataires se réservent le droit, à tout moment de prolonger, raccourcir ou déplacer la période de souscription en cas de besoin après information et avis du CREPMF.

2.12. DÉCLARATION DES RÉSULTATS DE L'ÉMISSION OBLIGATAIRE

Un rapport sur l'émission obligataire sera transmis au Conseil régional de l'Épargne Publique et des marchés Financiers (CREPMF) et à la BIDC au plus tard huit (08) jours après la clôture des souscriptions.

2.13. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRÉCÉDENTS EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS DE VIE

A la date de rédaction de la présente note d'information, la BIDC n'a émis aucun emprunt obligataire hors UEMOA ou au niveau international.

Sur le marché financier de l'UMOA, la BIDC dispose de deux emprunts obligataires en cours de vie qui ont fait l'objet de cotation à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et dont les services financiers se font régulièrement à bonne date. La tableau qui suit présente leurs caractéristiques

Tableau 6 | Tableau des encours des précédents emprunts obligataires de la BIDC en cours de vie

Dénomination	Montant levé	Date de début	Echéance	Taux d'intérêt	Encours au 31 décembre 2018
BIDC 6,5% 2014-2021	40 000 000 000	28 mars 2014	28 mars 2021	6,50%	16 666 666 667
BIDC 6,10% 2017-2027	26 000 000 000	16 juin 2017	16 juin 2027	6,10%	26 000 000 000

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMETTEUR

3.1. ENVIRONNEMENTS INSTITUTIONNEL ET ÉCONOMIQUE DE LA CEDEAO

3.1.1. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

• Création

La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) est le bras financier des quinze (15) Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

La Banque est issue de la transformation, en 1999, de l'ex-Fonds de Coopération, de Compensation et de Développement de la CEDEAO (FCCD) en un groupe bancaire dénommé Groupe de la BIDC.

(Le Fonds avait lui-même été créé en 1975, en même temps que le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO (transformé en Commission de la CEDEAO) et est devenu opérationnel en 1979).

La BIDC avait démarré ses activités opérationnelles le 1^{er} janvier 2004, sous la forme d'une société holding avec deux filiales spécialisées :

- le Fonds Régional de Développement de la CEDEAO (FRDC) dédié au financement du secteur public ;
- la Banque Régionale d'Investissement de la CEDEAO (BRIC) dédiée au financement du secteur privé.

Par Décision A/DEC.3/06/06 en date du 16 juin 2006, la Conférence des Chefs d'État et Gouvernements de la CEDEAO a décidé de la réorganisation du Groupe de la BIDC en une entité unique dotée de deux guichets, l'un chargé de la promotion du secteur privé et l'autre du développement du secteur public.

La Banque fonctionne sous cette nouvelle forme depuis janvier 2007.

Le siège de la Banque est à Lomé au Togo.

• Vision

La vision de la BIDC est de devenir la première banque de développement et d'investissement de l'Afrique de l'Ouest, impulsant la création de richesse, la croissance économique et l'industrialisation pour le bien-être des populations de la région.

• Mission et Objectifs

La Banque s'est assignée pour mission de promouvoir le financement de programmes et de projets de développement tant nationaux que régionaux pour l'émergence d'une Afrique de l'Ouest économiquement forte, industrialisée et prospère, parfaitement intégrée dans le système économique mondial, en vue de bénéficier des opportunités offertes par la mondialisation.

Conformément à l'article 2 de son protocole, la Banque vise à :

- Contribuer à la réalisation des objectifs de la Communauté en accompagnant les projets de création d'infrastructures d'intégration régionale ou tous les autres projets de développement dans les secteurs privé et public ;
- Aider au développement de la communauté par le financement de programmes spéciaux.

3.1.2. ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Au plan international, l'activité économique est marquée par une accélération disparate de la croissance mondiale. Des divergences ont de ce fait été relevées dans la dynamique de croissance entre les pays avancés où la reprise de croissance est faible (2,3% en moyenne) et les pays émergents dont le rythme d'expansion, bien que légèrement meilleur qu'en 2016, demeure en deçà des performances enregistrées les années précédentes (croissance de 4,4% en moyenne).

Selon le Fonds Monétaire International (FMI), l'évolution attendue est de 3,4% en 2019 et 3,5% en 2020, après une progression de 3,5% en 2017 (en repli de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année 2016).

Au plan régional, avec une population estimée à 362 millions d'habitants répartie entre 15 Etats sur une superficie de 5,116 millions de Kilomètres carrés, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) représente la plus grande organisation d'intégration sous régionale en termes de population. Elle dispose ainsi d'une force de création et de travail indiscutable pour réaliser tous les projets.

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a enregistré un taux de croissance de 3,6% en 2018 contre 2,5% en 2017. Le marché monétaire s'est accommodé depuis deux ans d'un resserrement des conditions de refinancement des banques mais se caractérise aujourd'hui par une baisse généralisée des taux d'intérêts sur le marché des titres publics. Le taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidité s'est établi à 2,77% au troisième trimestre 2018 contre 4,15% au trimestre précédent et 3,19% un an plus tôt. Sur le guichet à un mois, le taux moyen pondéré est ressorti à 2,94% contre 4,18%, au second trimestre. A la même période de l'année 2017, ce taux était de 3,40%. Pour sa part, le taux moyen trimestriel du marché monétaire s'est situé à 2,50% contre 3,77% le trimestre précédent et 3,20% un an plus tôt.

3.2. RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA BIDC

3.2.1 Dénomination et Siège Social

Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC)
128, Boulevard du 13 janvier - BP : 2704 - Lomé, République Togolaise
Tél : +228 22 21 68 64 - Fax : +228 22 21 86 84.

3.2.2 Statut juridique

La BIDC est une Institution financière internationale issue de la transformation du Fonds de Coopération, de Compensation et de Développement (le Fonds de la CEDEAO) dont la création a été consacrée par l'Article 21 du traité instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La BIDC est une personne morale jouissant de la pleine capacité juridique et bénéficie dans chacun des Etats Membres de la CEDEAO, de la capacité juridique la plus large reconnue aux personnes morales par les législations nationales.

3.2.3 Privilèges et immunités

En vue de permettre à la BIDC d'atteindre ses objectifs et d'exercer les fonctions qui lui sont dévolues, la banque jouit sur tout le territoire de chaque Etat membre, du statut, des immunités et des privilèges reconnus aux institutions financières internationales.

Les biens et actifs de la BIDC, où qu'ils se trouvent et quelle que soit la personne qui les détient, sont exemptés de toute forme de saisie, d'opposition ou d'exécution avant la signification d'une décision de justice non susceptible de voie de recours.

Tous les biens et autres actifs de la BIDC sont à l'abri de toutes restrictions, réglementaires, contrôles et moratoires de toute nature.

La BIDC bénéficie des avantages fiscaux et douaniers habituellement accordés aux missions diplomatiques et aux organisations internationales. Elle est exonérée de tout impôt sur le revenu et de tout autre impôt.

3.2.4 Objet social

La BIDC a pour objet :

- d'accorder des prêts et garanties pour le financement de projets et programmes d'investissement relatifs au développement économique et social des Etats membres ;
- de mobiliser à l'intérieur et hors de la communauté des ressources destinées au financement de ses projets et programmes d'investissement ;
- de fournir l'assistance technique qui peut être nécessaire au sein de la Communauté pour l'étude, la préparation, le financement et l'exécution de projets et programmes de développement ;
- de recevoir et de gérer la part de ressources du prélèvement communautaire destinée au financement des actions de développement de la Communauté ;
- de gérer tous fonds spéciaux de la Communauté relatifs à son objet ;
- de mener toute activité commerciale, industrielle ou agricole dans la mesure où celle-ci serait accessoire à l'objet ou nécessaire au recouvrement de ses créances.

Dans le cadre de son objet social, la Banque coopère avec les organismes nationaux et sous régionaux de développement opérant dans la Communauté. Aux mêmes fins, elle coopère avec d'autres organisations internationales ayant un but analogue et avec d'autres institutions s'intéressant au développement de la Communauté.

3.2.5. Exercice social

Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

3.2.6 Bénéfices

Sur recommandation du Conseil d'administration, le Conseil des gouverneurs détermine chaque année la part du bénéfice net de la Banque, y compris celle qui revient aux fonds spéciaux, qu'il convient d'affecter au report à nouveau, après déduction des fonds à verser aux réserves et, s'il y a lieu, la part à distribuer.

Cette distribution s'effectue au prorata du nombre d'actions que possède chaque membre. Les paiements sont faits de la manière et dans la monnaie que le Conseil des gouverneurs détermine, sur recommandation du Conseil d'administration.

3.3 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

3.3.1. Le capital social

Le capital autorisé de la BIDC est de 1 milliard d'Unité de Compte (UC)¹. Le niveau dudit capital au 31 décembre 2018 se chiffre à environ 837 milliards de FCFA. Ce capital est détenu à 70% par les Etats membres de la CEDEAO alors que les 30% restant sont ouverts à la souscription des membres non régionaux.

Tableau 7 La structure du capital de la Banque au 31 décembre 2018

RUBRIQUES	MONTANT EN MILLIONS D'UC ²	PART EN % DU CAPITAL AUTORISÉ
Capital autorisé	1 000	100%
Capital souscrit	700	70%
Capital appelé	392,7	39,3%
Capital libéré	291,5	29,2%
Capital restant à libérer	101,2	10,1%
Capital sujet à appel	307,3	30,7%

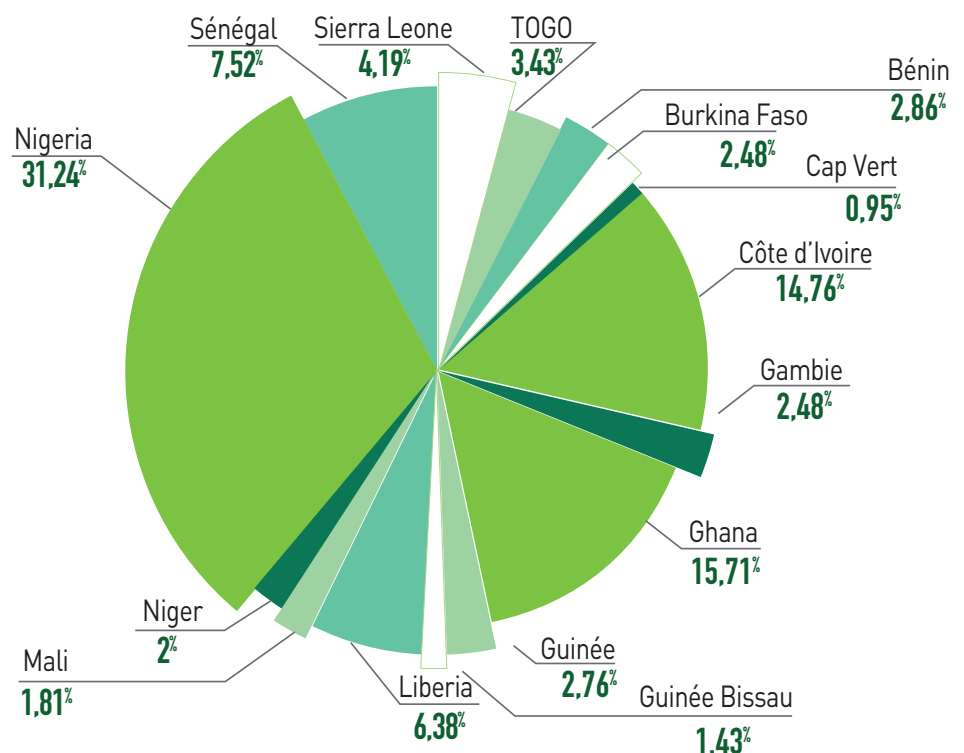
Source : BIDC

3.3.2. Actionnariat de la BIDC

Le capital autorisé de la BIDC est de 1 milliard d'UC. Ce capital est détenu à 70 % par les Etats membres de la CEDEAO alors que les 30 % restants sont ouverts à la souscription des non régionaux. Ces 70%, qui correspondent à 700 millions d'UC, sont entièrement souscrits. Au 31 décembre 2018, 39,3% des 700 millions d'UC sont appelés soit 392,7 millions d'UC.

A fin 2018, seuls les actionnaires régionaux sont présents au capital dont la répartition se résume comme suit :

Graphique 1 Actionnariat



¹ 1 UC = 796,489228 Franc CFA au 31 décembre 2018

3.4. ORGANISATION DE LA BIDC

La BIDC est dotée d'un Conseil des gouverneurs d'un Conseil d'Administration et d'une Présidence. Actuellement, seuls les états membres de la CEDEAO sont représentés aux deux Conseils

3.4.1. Conseil des Gouverneurs

Le Conseil des gouverneurs est l'organe suprême de la Banque. A cet égard il est investi de tous les pouvoirs de la Banque. En particulier, le Conseil des gouverneurs formule des directives générales concernant la politique de la Banque en matière de crédit. Le Conseil des gouverneurs peut déléguer ses pouvoirs au Conseil d'administration, à l'exception des pouvoirs :

- de réduire ou d'augmenter le capital autorisé de la Banque ;
- d'instituer des fonds spéciaux ou d'en accepter la gestion ;
- de nommer le président de la Banque, de le suspendre ou le révoquer et de déterminer sa rémunération et ses conditions de service tel que stipulé dans son contrat ;
- de fixer la rétribution des administrateurs et de leurs suppléants ;
- de choisir les commissaires aux comptes de l'Institution pour certifier les états financiers de la Banque et de choisir les autres experts dont les services pourraient être requis pour passer en revue la gestion générale de la Banque et faire un rapport à ce sujet ;
- d'approuver, les états financiers de la Banque ;
- d'admettre de nouveaux membres;
- d'amender les Statuts.

Le Conseil des gouverneurs conserve tout pouvoir pour exercer son autorité au sujet de toutes questions qu'il a déléguées au Conseil d'administration.

Chaque membre ayant souscrit au capital de la Banque est représenté au Conseil des gouverneurs et nomme un gouverneur et un gouverneur suppléant. Pour les États membres régionaux, le gouverneur est le ministre chargé des Finances et son suppléant est le ministre chargé de l'Intégration ou toute autre personne désignée par l'État. Pour les États membres non régionaux, les gouverneurs et leurs suppléants sont respectivement des ministres et leurs représentants. Pour les autres membres, les gouverneurs et leurs suppléants sont les représentants dûment mandatés par les entités concernées.

La liste des membres du Conseil des Gouverneurs au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Tableau 8 | La liste des membres du Conseil des Gouverneurs au 31/12/2018

PAYS	NOMS & PRÉNOMS	
Bénin	Monsieur Romuald Wadagni	Ministre de l'Economie et des Finances, Gouverneur de la BIDC pour le Bénin
Burkina Faso	Madame Alizatou Rosine Sori Coulibaly	Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement Gouverneur de la BIDC pour le Burkina Faso
Cap-Vert	Monsieur Olavo Avelino Garcia Correia	Ministre des Finances - Gouverneur de la BIDC pour le Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Mme Nialé Kaba	Ministre du Plan et du Développement - Gouverneur de la BIDC pour la Côte d'Ivoire
The Gambia	Honourable Mambury Njie	Minister of Finance and Economic Affairs - Governor of EBID for The Gambia
Ghana	Honourable Kenneth Ofori-Atta	Minister of Finance and Economic Planning - Governor of EBID for Ghana
Guinée	Monsieur Mamady Camara	Ministre de l'Economie et des Finances - Gouverneur de la BIDC pour la Guinée
Guinée-Bissau	Monsieur Aristides Gomes	Premier Ministre, Ministre de l'Économie et des Finances Gouverneur de la BIDC pour la Guinée-Bissau
Libéria	Mr. Samuel Tweah	Minister of Finance & Development Planning - Governor of EBID for Liberia
Mali	Dr. Boubou Cissé	Ministre de l'Economie et des Finances - Gouverneur de la BIDC pour le Mali
Niger	Monsieur Hassoumi Massaoudou	Ministre des Finances - Gouverneur de la BIDC pour le Niger
Nigeria	Mrs. Zainab Shamsuna Ahmed	Minister of Finance - Governor of EBID for Nigeria
Sénégal	Monsieur Amadou Ba	Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Gouverneur de la BIDC pour le Sénégal
Sierra Leone	Mr. Jacob Jusu Saffa	Minister of Finance and Economic Development, Governor of EBID for Sierra Leone
Togo	Monsieur Sani Yaya	Ministre de l'Economie et des Finances - Gouverneur de la BIDC pour le Togo

3.4.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est chargé de la conduite des opérations générales de la Banque. A cette fin, il exerce, outre les pouvoirs que les présents Statuts lui confèrent expressément, tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil des gouverneurs ; en particulier, le Conseil d'administration :

- prépare le travail du Conseil des gouverneurs et convoque ses réunions ;
- suivant les directives générales que le Conseil des gouverneurs lui donne, prend des décisions concernant les prêts, les garanties, les placements en actions et les emprunts de fonds par la Banque ;
- détermine les taux d'intérêt et de commissions applicables aux prêts et ceux des commissions de garantie ;
- soumet les comptes de chaque exercice financier et un rapport annuel à l'approbation du Conseil des gouverneurs lors de chaque assemblée annuelle ;
- adopte le budget de la Banque ;
- détermine la structure générale des services de la Banque ;
- prépare le contrat du Président spécifiant ses termes et conditions de services, à la signature du Conseil des gouverneurs ;
- nomme, sur proposition du Président, le ou les Vice-présidents de la Banque ;
- adopte les Statuts et règlement du personnel de la Banque, les manuels de procédure et tous autres documents internes régissant la Banque ;
- adopte son règlement intérieur.

Le Conseil d'administration comprend actuellement neuf (9) administrateurs représentant les membres régionaux. Il est présidé par le Président de la BIDC.

La composition du Conseil d'administration est fonction du nombre d'actions pondéré détenues par chaque membre ou groupe de membres, conformément aux procédures qui seront définies par le Conseil des gouverneurs. Lors de l'élection des membres du Conseil d'administration, le Conseil des gouverneurs tient dûment compte de l'expertise requise en matière de questions économiques et financières.

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration, présidé par le Président de la BIDC, se compose de neuf (9) membres qui ne sont ni des gouverneurs ni de leurs suppléants. Ils sont élus par le Conseil des gouverneurs. La durée du mandat des Administrateurs est de deux (02) ans renouvelable une seule fois.

La liste des Administrateurs au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Tableau 9 La liste des membres du Conseil d'Administration au 31/12/2018

NOM/PAYS/GROUPE DE PAYS (STRUCTURE REPRESENTEE)	ADMINISTRATEURS		SUPPLEANTS	
	NOMS	MANDAT (DEBUT ET FIN)	NOMS	MANDAT (DEBUT ET FIN)
BIDC	M. Bashir Mamman IFO (PRESIDENT)	Du 11/10/2011 au 10/10/2019		
COMMISSION DE LA CEDEAO	Président de la Commission (Observateur)			
NIGERIA	M. Aliyu Ahmed	Du 22/08/2017 au 22/08/2019	Mme. Stella Maduka	Du 22/08/2017 au 22/08/2019
COTE D'IVOIRE	Mme. Anicou-Annie Lecadou Kacou	Du 22/08/2017 au 22/08/2019	Mme. Aïssata Camara Sobia	Du 22/08/2017 au 22/08/2019
GHANA	M. Samuel Danquah Arkhurst	Du 22/08/2017 au 22/08/2019	M. Joseph Kwadwo Asenso	Du 22/08/2017 au 22/08/2019
GROUPE I CAP-VERT, GUINEE , GUINEE BISSAU, SENEGAL	M. Luis Barros (CAP VERT) Dr. El Hadji Dialigué Ba (SENEGAL)	Du 22/08/2017 au 22/08/2019	M. Mussa Samb (GUINEE BISSAU) M. Joachim Lama (GUINEE)	Du 22/08/2017 au 22/08/2019
GROUPE II BURKINA FASO, LIBERIA, MALI, NIGER	M. Seglaro Abel Somé (BURKINA FASO) M. Souahibou Diaby (MALI)	Du 22/08/2017 au 22/08/2019	M. Maman Laouli Abdou Rafa (NIGER) M. Alvin Attah (LIBERIA)	Du 22/08/2017 au 22/08/2019
GROUPE III BENIN, GAMBIE, TOGO, SIERRA LEONE	M. Abdou Rafiou Bello (BENIN) M. Séna Kwadzo Ayenu (TOGO)	Du 22/08/2017 au 22/08/2019	M. Lamin Camara (GAMBIE) M. Alpha Kapri Bangura (SIERRA LEONE)	Du 22/08/2017 au 22/08/2019

3.4.3. Présidence

La Présidence de la Banque est composée d'un Président et de deux Vice-présidents.

Le Président est le représentant légal de la Banque. Il préside le Conseil d'administration, mais ne prend pas part au vote, sauf en cas de partage égal des voix, auquel cas sa voix est prépondérante. Il participe aux réunions du Conseil des gouverneurs, mais sans prendre part au vote.

Le Président est le chef du personnel de la Banque et, sous la direction du Conseil d'administration, gère les affaires courantes de la Banque. Le Président propose les orientations stratégiques, entreprend toute tâche qui lui est assignée et exerce tout pouvoir qui lui est conféré par le Conseil des gouverneurs ou le Conseil d'administration, ainsi que toutes autres tâches relatives aux activités de la Banque.

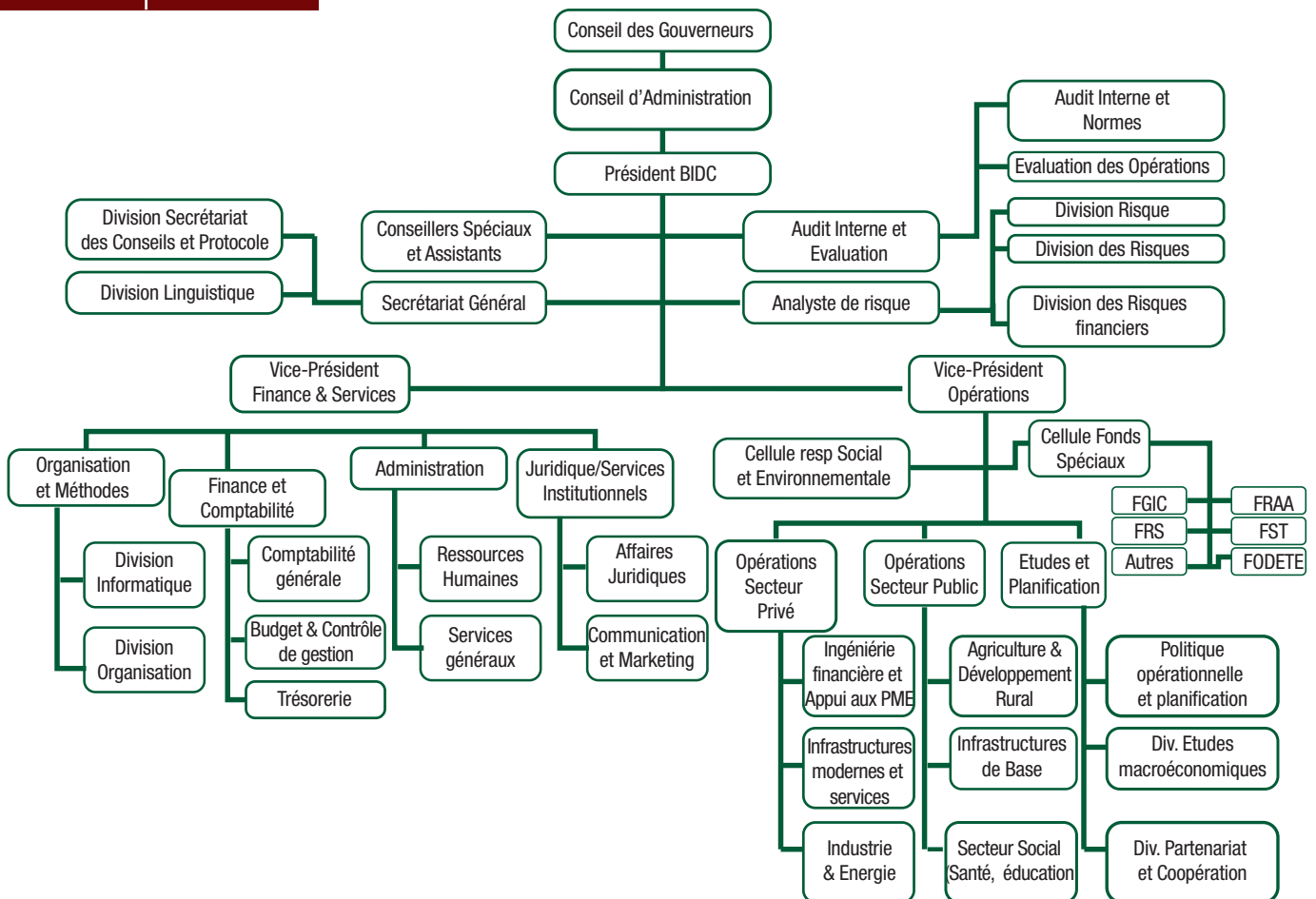
Les vice-présidents ont pour fonction d'assister le Président dans l'exercice de ses attributions.

Au 31 décembre 2018, la Présidence de la BIDC se compose comme suit :

TITRE	NOM ET PRÉNOMS
Président	M. Bashir Mamman IFO
Vice-président, Finance et Services Institutionnels	Dr. George Agyekum Nana DONKOR
Vice-président, Opérations	M. Abdoulaye FALL

3.4.4. Organigramme de la BIDC

Graphique 2 | Organigramme



Le Conseil de Présidence de la Banque est composé comme suit :

<p>Bashir M. IFO</p>	<p>Président Monsieur Bashir M. IFO, président de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) est un banquier et administrateur chevronné qui totalise environ trente-une (31) années d'expérience professionnelle dans les secteurs public et privé. Il a été nommé président de la BIDC le 11 octobre 2011 après avoir occupé les fonctions de vice-président en charge des finances et des services Institutionnels de la BIDC. Qualifications : MBA, finance Compétences : banque, finance, audit, ressources humaines, gouvernance d'entreprise, mobilisation de ressources Age : 60 ans Expérience : 35 ans</p>
<p>George N. A. DONKOR</p>	<p>Vice-président, finances et services institutionnels Juriste de profession, M. Donkor est titulaire d'une licence en droit [LLB (Hons)] de l'Université du Ghana, Legon. Il est également titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la même Université et d'un doctorat en Marketing de la Commonwealth Open University au Royaume-Uni. M. Donkor a occupé plusieurs fonctions managériales durant 21 ans en qualité de membre du barreau du Ghana et de l'ordre des notaires ainsi que des conseils d'administration d'un certain nombre d'institutions locales et internationales. Qualifications : <ul style="list-style-type: none"> • Doctorat, Business Administration • Doctorat, Marketing • Barrister-At-Law (BL) Compétences : droit, marketing, finance, ressources humaines Age : 52 ans Expérience : 25 ans</p>
<p>Abdoulaye FALL</p>	<p>Vice-président, opérations M. FALL a commencé sa carrière professionnelle en tant qu'assistant auditeur à la firme SELTANA – HSD en Tunisie. Il a par la suite rejoint la prestigieuse firme d'audit KPMG à Paris, en France, en qualité d'auditeur senior. Il sera en charge de la supervision durant quatre ans. M. Fall a acquis une expérience professionnelle de plus de vingt-cinq ans dans des institutions de renom. Il a exercé en qualité de Manager au Cabinet Mayoro WADE, partenaire de Price Waterhouse à Dakar en 1993. A ce poste, il va se charger de l'audit de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de CITIBANK ainsi que bon nombre de dossiers relatifs aux fusions et acquisitions pendant quatre ans. M. Fall a par la suite été recruté au poste d'Inspecteur puis Responsable de Mission au Département de l'Inspection et de l'Audit Interne de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest pendant douze ans (1997 à 2008). Qualifications : <ul style="list-style-type: none"> • DESS, audit comptable et financier • 3e cycle, révision comptable (expertise comptable : comptabilité approfondie, fiscalité et commissariat aux comptes) Compétences : audit, finance, comptabilité, fiscalité, droit, projets Age : 59 ans Expérience : 32 ans</p>

Moctar COULIBALY	<p>Secrétaire général Directeur p.i., technologies de l'information, organisation et méthodes Avant sa nomination à ce poste, il a occupé plusieurs fonctions au sein de la Banque, où il est entré le 4 octobre 1999 en qualité de chef de la Division affaires juridiques de l'ex-Fonds de coopération, de compensation et de développement de la CEDEAO. Il occupera ensuite successivement les fonctions de secrétaire général du Fonds régional de développement de la CEDEAO, ancienne filiale de la BIDC, puis celles de directeur du Département des services institutionnels au terme de la restructuration du groupe de la BIDC en 2007. Avant d'intégrer la BIDC, M. Coulibaly a travaillé dans des cabinets-conseils au Mali, en l'occurrence le cabinet d'avocats Hassane Barry et le cabinet fiscal Sory Makanguilé. Il a également travaillé à la Bank of Africa-Mali où il a occupé, en autres, les fonctions de fondé de pouvoir, responsable du service juridique et contentieux, puis responsable du budget et du contrôle de gestion.</p> <p>Qualifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études supérieures, banque et finance • Conseil fiscal agréé • Maîtrise en droit <p>Compétences : droit, banque, finance, fiscalité, protocole, relations internationales, communication, administration des systèmes d'information Age : 55 ans Expérience : 31 ans</p>
MacDonald GOANUE	<p>Directeur, recherche et planification stratégique Avant d'accéder à ce poste le 6 mai 2013, M. GOANUE a exercé les fonctions de directeur adjoint chargé de la recherche, de l'élaboration des politiques et de la planification à la Banque centrale du Libéria. Il a également servi au Ministère des finances de la République du Libéria ainsi qu'à la banque mondiale à Washington, DC. Il a en outre été professeur de macroéconomie à l'Université du Libéria entre 2006 et 2013.</p> <p>Qualifications : Msc, Economics Compétences : Economie, monnaie, finance, statistiques Age : 50 ans Expérience : 20 ans</p>
Manzamesso TCHALLA-PALI	<p>Directeur, opérations du secteur privé Entré au service de l'institution en février 2001, M. TCHALLA-PALI a exercé successivement aux postes d'administrateur de prêts, de responsable de l'administration des prêts, de chargé d'investissement à la division Industrie et Energie, de chef division développement de portefeuille, chef division ingénierie financière et appui aux PME. Avant son admission à la Banque, M. TCHALLA-PALI a été chargé d'études à la direction de l'économie au Ministère de l'Economie et des Finances du Togo de 1997 à 2001 après avoir exercé comme gestionnaire financier chargé de projets au sein du Groupe ICA (Industrie-Commerce-Agrochimie) au Togo.</p> <p>Qualifications : MBA, finance Compétences : banque, finance, ingénierie financière, projets Age : 49 ans Expérience : 24 ans</p>
Olagunju M. O. ASHIMOLowo	<p>Directeur, audit interne et évaluation des opérations M. ASHIMOLowo est un cadre d'envergure internationale disposant d'une expérience avérée dans le domaine bancaire et financier. Il a plus de 26 ans d'expérience en matière de gestion financière, de gestion du rendement, d'audit et conformité, de développement stratégique et de gestion du risque. Il est également formateur. Il a occupé plusieurs postes de haut rang dans le domaine financier tel que le poste de directeur du département des finances et de la comptabilité au centre de formation des institutions financières au Nigeria, le poste de chef comptable à Afribank Insurance Brokers, etc. Au début de sa carrière dans le domaine bancaire, il a été directeur du département de l'audit informatique dans deux autres banques.</p> <p>Qualifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FCA (expertise comptable) • MBA, finance • Certificat, risques et contrôle des systèmes d'information <p>Compétences : banque, finance, comptabilité, audit, risques, gouvernance d'entreprise Age : 49 ans</p>

<p>Expérience : 28 ans Francis EZIN</p>	<p>Directeur, administration et services généraux Doté d'une solide expérience de management, M. EZIN a assuré la responsabilité de nombreuses équipes. Pendant, 18 années, il a exercé des fonctions de niveau très élevé au sein du Groupe Ecobank où il a été notamment, Directeur Adjoint, puis Directeur des Ressources Humaines de Ecobank Bénin, Directeur des Ressources Humaines d'Ecobank Togo où il a mis en place et coaché l'équipe locale de Gestion des Ressources Humaines, Directeur Adjoint, puis Directeur des Ressources Humaines Chargé du Partenariat avec le personnel du segment Banque de Détail du Groupe Ecobank (Group Human Resources Business Manager, Domestic Bank). Expert RH, il a été, pendant plusieurs années, membre de l'équipe du Groupe Ecobank chargée de l'Evaluation et de l'Audit du Projet d'Acquisition de Banques au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Qualifications : <ul style="list-style-type: none"> • Doctorant en gestion • Master, GRH • Master, finance • DESS, droit des affaires Compétences : droit, finance, GRH Age : 50 ans Expérience : 21 ans</p>
<p>Sydney VANDERPUYE</p>	<p>Directeur, finances et comptabilité M. Sydney VANDERPUYE a bâti une solide expérience professionnelle grâce aux divers postes de direction occupés dans diverses organisations. Il possède une expertise en comptabilité publique acquise au Royaume Uni où il a collaboré étroitement avec les districts londoniens de Barking et Dagenham. Ensuite, il a travaillé chez Ernst & Young (Ghana) où il a participé à diverses missions d'audit et de consultation qu'il a parfois dirigées. En 2006, il était parmi les premières recrues de l'Intercontinental Bank Ghana Limited, qui fut reprise par la suite par Access Bank. Dans les deux banques, il a dirigé divers services, notamment les finances, la stratégie d'entreprise, la gestion du rendement, le contrôle interne, le financement d'entreprises, le service clients et les services bancaires électroniques. Qualifications : <ul style="list-style-type: none"> • MBA, finance • ICA (expertise comptable) Compétences : comptabilité, banque, finance Age : 44 ans Expérience : 19 ans</p>
<p>Mamadou Saidou CAMARA</p>	<p>Directeur juridique et services institutionnels Doté d'une solide expérience de management et bilingue, M. CAMARA a assuré la responsabilité de nombreuses équipes. Pendant plus de 14 années, il a exercé des fonctions de niveau très élevé au sein du Groupe Ecobank où il a été notamment, Directeur du Département Juridique, Secrétaire Général et Compliance Officer de Ecobank Guinée où il a mis en place les procédures opérationnelles nécessaires au bon fonctionnement du Département et formé l'équipe de juristes aux techniques bancaires et la gestion des risques juridiques. Il fut également le Directeur Adjoint du Département Banque Domestique à Ecobank Guinée où il a contribué significativement au développement et à la supervision du réseau des agences de la filiale du Groupe Ecobank en Guinée. Qualifications : <ul style="list-style-type: none"> • DEA, droit des affaires • Diplôme d'études supérieures, banque et finance Compétences : droit, banque, finance, communication Age : 47 ans Expérience : 17 ans</p>

CHAPITRE 4 : ACTIVITES DE LA BIDC

4.1. DOMAINES D'INTERVENTION DE LA BANQUE

Les interventions de la BIDC couvrent aussi bien le secteur public que privé et relèvent des domaines suivants :

Pour le secteur public :

- **Infrastructures et équipements de base portés par le secteur public** dans les domaines des transports (routes et ouvrages d'art, chemins de fer, infrastructures portuaires et aéroportuaires) de l'énergie (infrastructures de production d'énergie hydroélectrique, thermique, solaire, éolienne et nucléaire, infrastructures de transport et de distribution d'énergie, électrification rurale, etc.) et des télécommunications (satellites de télécommunication, antennes, câbles sous-marins, téléphonie rurale, etc.) ;
- **Développement rural et Environnement** (irrigation, contrôle des crues, approvisionnement en eau en zone rurale, agriculture, élevage, pêche, protection de l'écosystème, énergies renouvelables, etc.) ;
- **Secteur social** (formation professionnelle, éducation, santé, développement des collectivités par l'appui à la décentralisation, développement des municipalités etc.) ;

Pour le secteur privé :

- **Infrastructures et équipements portés par le secteur privé** dans les domaines des transports (construction et exploitation de routes, d'autoroutes et d'ouvrages d'art à péage, modernisation du transport ferroviaire, acquisition d'aéronefs, etc.) de l'énergie (production pétrolière, production et distribution de gaz naturel, modernisation des équipements de production, de transport et de distribution d'électricité, etc.) et des télécommunications (télécommunications mobiles, nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), etc.) ;
- **Industrie** (promotion de l'agro-industrie, transformation des produits miniers, autres industries, transfert de technologie et innovation technologique) ;
- **Services** (conseils financiers, assistance et ingénierie financière, octroi de lignes de crédit aux institutions financières locales de développement et octroi de prêts et de garanties pour le développement du tourisme, de l'hôtellerie, et des autres services marchands, etc.)

4.2. FORMES D'INTERVENTION

Les mécanismes d'intervention de la Banque se présentent sous forme de :

- prêt direct à moyen et long terme ;
- prise de participation ;
- ligne de crédit et accord-cadre de refinancement ;
- émission et garantie d'emprunts obligataires, de bons et de titres ;
- ingénierie financière et services financiers.

4.3. RESSOURCES DE LA BIDC

Les ressources de la BIDC comprennent essentiellement :

- le capital de la BIDC souscrit conformément aux dispositions de l'article 4 du présent Protocole ;
- les revenus issus de la participation au capital des Entreprises détenues entièrement ou partiellement par la BIDC ;
- les ressources provenant de sources bilatérales et multilatérales ainsi que d'autres sources étrangères ;
- les emprunts souscrits par la BIDC ;
- le produit des placements et autres opérations bancaires ;
- le produit d'activités de fourniture de services de conseil en matière de finances ;
- le produit d'activités de fournitures de services de courtage ;
- le produit d'opérations de location de locaux dans l'immeuble du siège ;
- les ressources émanant du Prélèvement Communautaire.

4.4. UTILISATION DES RESSOURCES

- Les ressources de la BIDC sont exclusivement destinées à la réalisation de l'objet de la BIDC tel que défini à l'article 2 du présent Protocole.
- Les ressources disponibles dont ne se sert, dans l'immédiat, la BIDC pour ses opérations, peuvent être placées sur les marchés financiers. La gestion de ces placements ne doit pas l'amener à procéder à des arbitrages sur les devises qui ne soient directement nécessaires à la réalisation de ses opérations, au respect de ses engagements, ou à la protection de la valeur de ses actifs.

4.5. ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE LA BIDC À FIN DÉCEMBRE 2018

A fin décembre 2018, les activités opérationnelles de la Banque ont été marquées par des opérations d'évaluation de projets, d'approbation de projets, de signatures de conventions de financement et de supervision de projets.

4.5.1. Évaluation de projets

En 2018, la Banque a procédé à l'évaluation de dix-neuf (19) projets, dont huit (8) relevant du secteur public et onze (11), du secteur privé, pour un montant total de 313,51 millions d'UC.

Sur la période allant de 2016 à 2018, au total quarante-quatre (44) projets ont été évalués dont quinze (15) relevant du secteur public et vingt-neuf (29) du secteur privé pour un montant total de 505,2 millions d'UC comme indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 10 Evolution des projets évalués entre 2016 et 2018

Nature	Domaine d'intervention	2016		2017		2018		Cumulé 2016-2018		Variation	
		Nbr	Montant (UC)	Nbr	Montant (UC)	Nbr	Montant (UC)	Nbr	Montant (UC)	2017/ 2016	2018 / 2017
Public	Total 1 (Prêts)	4	31 039 601	3	34 415 149	8	162 649 961	15	228 104 712	11%	373%
	Prêts	7	59 311 099	11	66 878 646	10	147 345 865	28	273 535 610	13%	120%
Privé	Participations	0	0	0	0	1	3 510 605	1	3 510 605	-	-
	Garanties	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-
	Total 2	7	59 311 099	11	66 878 646	11	150 856 470	29	277 046 215	13%	126%
TOTAL		11	90 350 700	14	101 293 795	19	313 506 431	44	505 150 927	12%	210%

Source : BIDC

4.5.2. Supervision de projets

Afin de réduire et de prévenir les risques de mise en œuvre des projets, la Banque a poursuivi la supervision des projets actifs de son portefeuille. À cet effet, vingt-cinq (25) projets ont fait l'objet de supervision en 2017 contre vingt-quatre (24) l'année précédente.

En 2018, quarante-six (46) projets dont vingt-un (21) projets du secteur public ont été suivis ou supervisés.

Tableau 11 Evolution des supervisions par mode d'intervention entre 2016 et 2018

	2016	2017	2018	Variation (%)
Projets supervisés	24	25	46	44,08%

Source : BIDC

4.5.3. Approbation de prêts

Au titre de l'année 2018, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé le financement de douze (12) projets dont cinq (5) prêts du secteur public pour un montant total de 90,2 millions d'UC soit environ 125,4 millions de dollars EU.

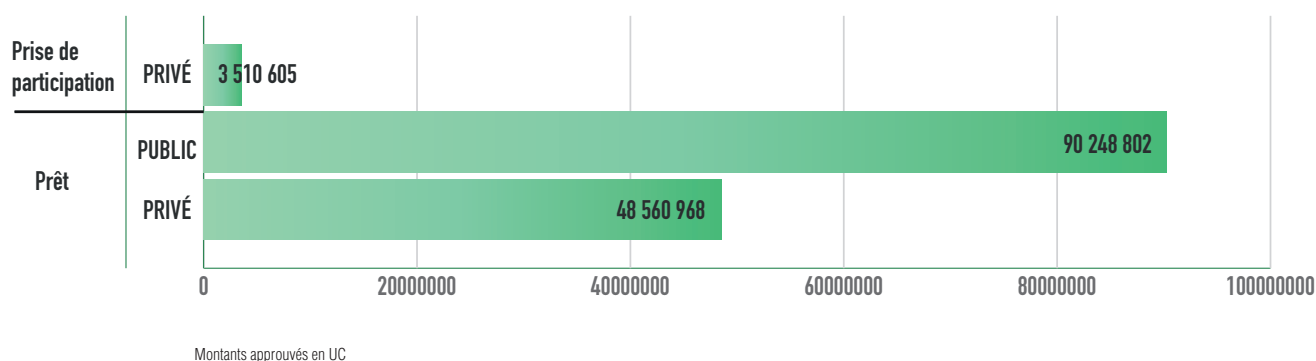
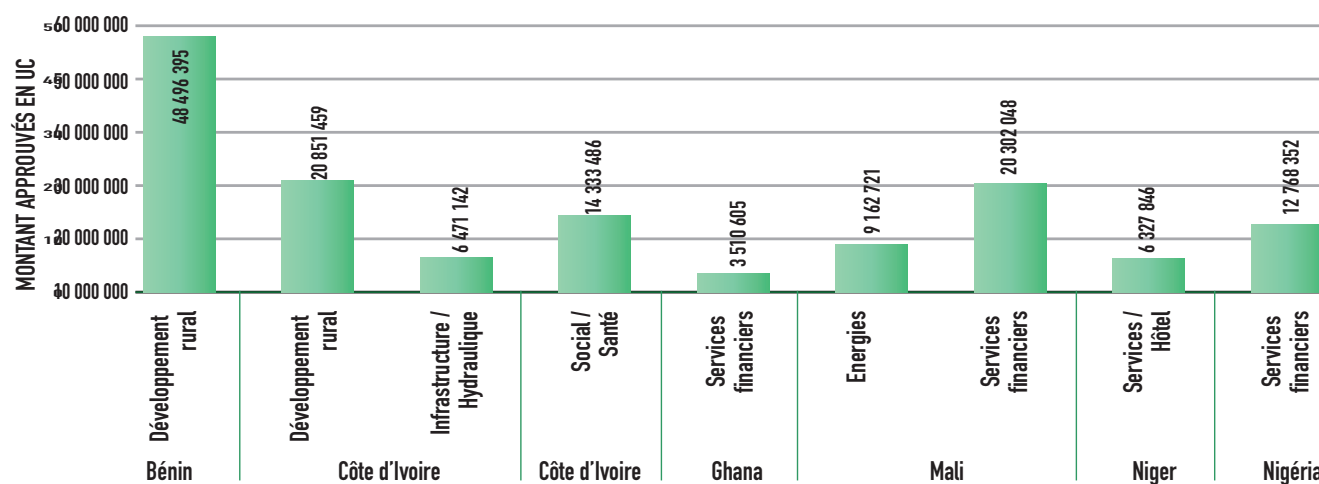
Au total, de 2016 à 2018, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé le financement de trente-trois (33) projets. Douze (12) d'entre eux relèvent du secteur public pour un montant total de 158,6 millions d'UC et vingt-un (21) projets du secteur privé pour un montant total de 160,3 millions d'UC.

Tableau 12 Evolution des approbations par mode d'intervention entre 2016 et 2018

Nature	Domaine d'intervention	2016		2017		2018		TOTAL Nbr	TOTAL Montant (UC)	Variation 2017/2018 / 2016	
		Nbr	Montant (UC)	Nbr	Montant (UC)	Nbr	Montant (UC)			2017/2016	2018/2017
Public	Total 1 (Prêts)	4	31 283 642	3	37 079 883	5	90 248 802	12	158 612 327	19%	67%
	Prêts	5	44 559 233	8	54 766 805	6	48 560 968	19	147 887 006	23%	-25%
Privé	Participations	0	0	1	8 892 785	1	3 510 605	2	12 403 390	-	0%
	Garanties	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-
	Total 2	5	44 559 233	9	63 659 590	7	52 071 573	21	160 290 396	43%	-22%
TOTAL		9	75 842 875	12	100 739 473	12	142 320 375	33	318 902 722	33%	0%

Source : BIDC

La situation des projets approuvés fin 2018 est présentée d'une part en fonction du type et de la nature, et, d'autre part en fonction du pays et des secteurs concernés à l'aide des deux graphiques qui suivent.

Graphique 3 Situation des projets approuvés à fin 2018 en fonction du type et de la nature**Graphique 4** Situation des projets approuvés à fin 2018 en fonction du pays et du secteur

PAYS ET SECTEURS DES PROJETS APPROUVÉS EN 2018

4.5.4. Signature de Convention de financement

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018, neuf (9) conventions de prêts ont été signées pour le financement de projets à hauteur de 121,6 millions UC, soit 169,1 millions de dollars EU. Cinq (05) d'entre eux relèvent du secteur public et le montant du financement correspondant se chiffre au total à 95,9 millions UC, soit 133,4 millions de dollars EU.

Entre 2016 et 2018, les financements accordés par la Banque ont enregistré une progression moyenne de leur montant de 113,5%.

Tableau 13 Evolution des projets signés par mode d'intervention entre 2016 et 2018

Nature	Domaine d'intervention	2016		2017		2018		Cumulé 2016-2018		Variation 2017/ 2018 / 2016	
		Nbr	Montant (UC)	Nbr	Montant (UC)	Nbr	Montant (UC)	Nbr	Montant (UC)		
Public	Total 1 (Prêts)	3	25 422 258	0	0	5	95 945 465	8	121 367 723	-100%	26%
	Prêts	1	7 085 831	8	73 538 506	4	25 725 368	13	106 349 705	938%	313%
Privé	Participations	0	0	1	3 590 821	0	0	1	3 590 821	-	-
	Garanties	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-
	Total 2	1	7 085 831	9	77 129 327	4	25 725 368	14	109 940 526	989%	327%
TOTAL		4	32 508 089	9	77 129 327	9	121 670 833	22	231 308 249	137%	90%

Source : BIDC

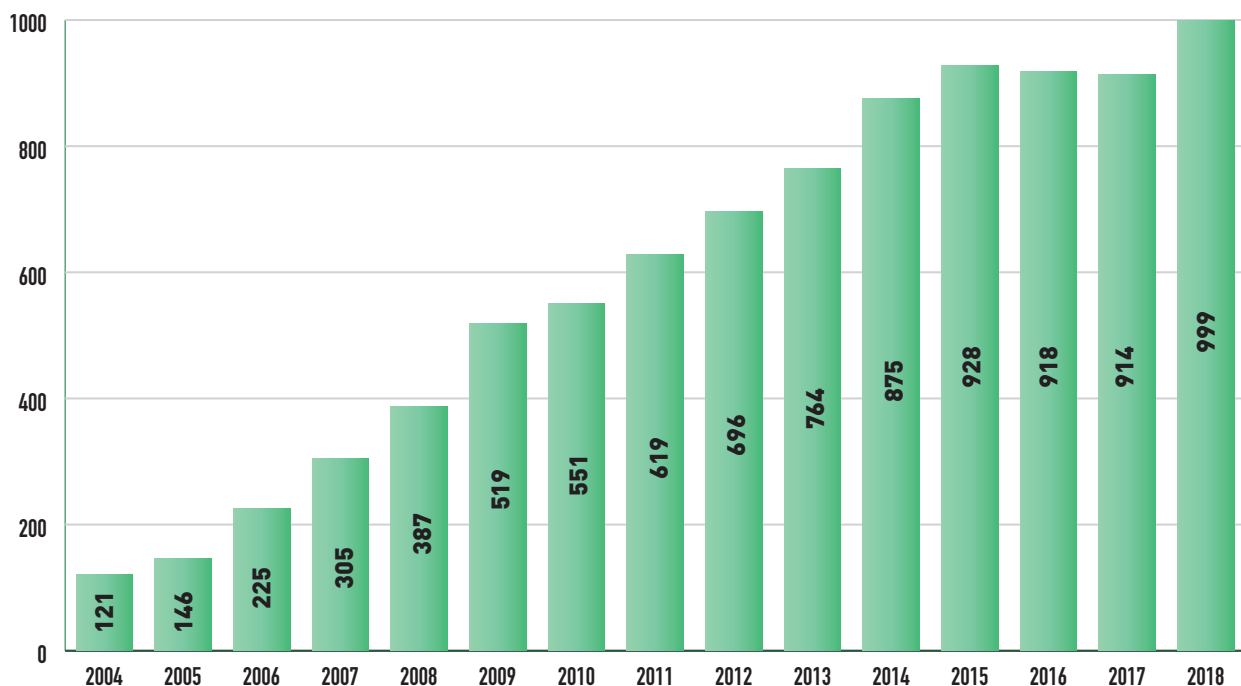
4.5.5. Engagements nets cumulés de la BIDC au 31 décembre 2018

1. Situation des engagements nets cumulés

À fin 2018, les engagements nets cumulés de la Banque en faveur des États membres de la Communauté s'élèvent à 999,29 millions d'UC, soit 1,390 milliard de dollars EU pour 133 projets actifs contre 914,2 millions soit 1,327 milliard de dollars EU pour 133 projets au 31 décembre 2017. Cette situation est imputable aux effets conjugués des nouveaux engagements 2018, à l'arrivée à échéance de cinq projets du portefeuille de prêts au Bénin, au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo et à l'annulation de trois engagements en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo.

Le graphique ci-dessous, indique l'évolution des engagements nets cumulés de la Banque entre 2004 et 2018.

Graphique 5 Evolution des engagements nets cumulés de 2004 à 2018 (en millions d'UC)



Source : BIDC

2. Répartition des engagements nets cumulés

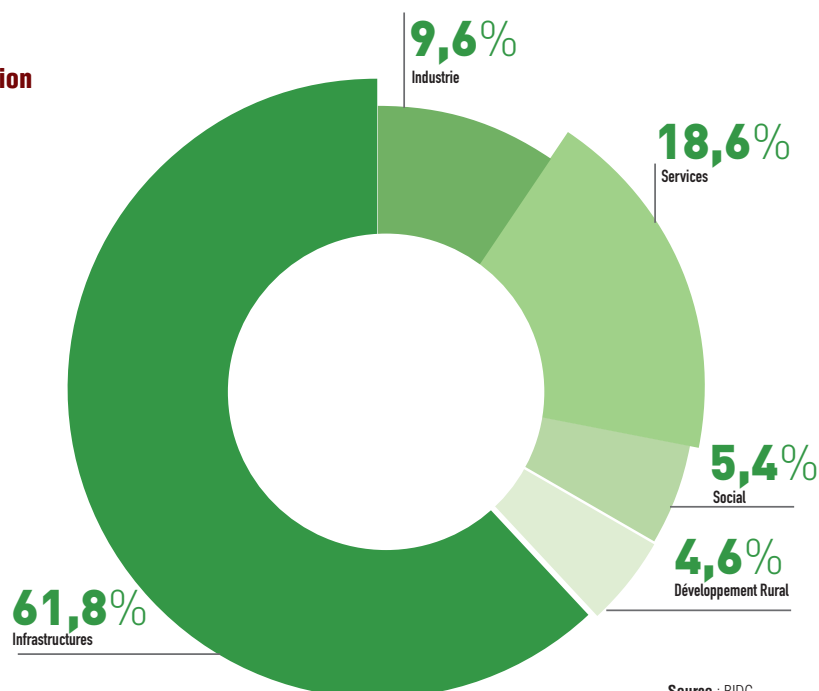
par secteur d'activités

La BIDC continue d'orienter ses interventions en faveur du financement des infrastructures tous secteurs confondus notamment, les travaux d'interconnexion électrique, la construction de routes inter-Etats, l'aménagement ou les équipements portuaires, le désenclavement des zones rurales et le développement de la couverture numérique.

Ces dernières absorbent environ 61,8% du montant des engagements nets cumulés de la Banque, comme indiqué dans le graphique et le tableau ci-après.

Graphique 6

Répartition par domaine d'intervention des engagements nets cumulés au 31 décembre 2018 (%)



Source : BIDC

Tableau 14 Évolution sectorielle des engagements nets cumulés de la BIDC entre 2017 et 2018 (en UC) par type de financement

Domaine	Secteurs	déc-17		déc-18		Variation	
		Nb	UC / UA	Nb	UC / UA		
Prêts	Infrastructures	77	601 505 517	72	617 652 985	-6,5%	2,7%
	Developpement Rural	6	22 442 499	6	46 302 770	0,0%	106,3%
	Industrie	12	79 445 663	15	95 943 580	25,0%	20,8%
	Services	19	128 535 229	20	141 303 581	5,3%	9,9%
	Social	5	39 555 858	6	53 985 664	20,0%	36,5%
	Total Prêts	119	871 484 766	119	955 188 580	0,0%	9,6%
Prises de participation	Services	14	42 754 347	14	44 096 752	0,0%	3,1%
	Total Participation	14	42 754 347	14	44 096 752	0,0%	3,1%
Garanties	Infrastructures	-	-	-	-		
	Industrie	-	-	-	-		
	Services	-	-	-	-		
	Total Garanties	-	-	-	-		
ENGAGEMENTS		133	914 239 113	133	999 285 332	0,0%	9,3%

Source : BIDC

Au 31 décembre 2018, les concours nets cumulés de la BIDC en faveur du financement de projets publics s'élevaient à 640,1 millions d'UC pour 76 projets. Ils représentent 64,05% des engagements nets cumulés de la Banque.

S'agissant du soutien au développement et à la promotion du secteur privé, la Banque compte dans son portefeuille actif 57 projets, pour un montant total de 359,2 millions d'UC (soit 35,95% de l'encours des engagements nets cumulés).

Tableau 15 Répartition des engagements nets cumulés de la BIDC par secteur au 31 décembre 2018

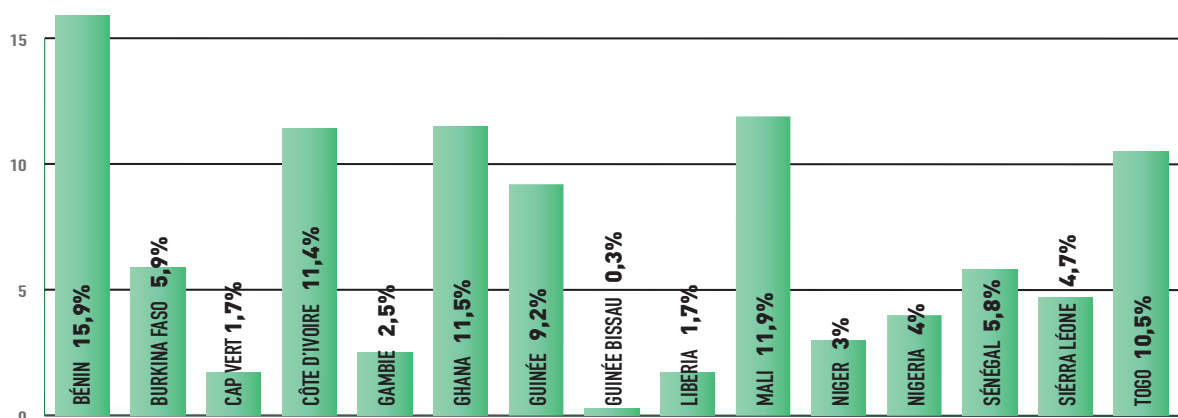
DOMAINE D'INTERVENTION	NBRE	MONTANT UC	MONTANT \$ EU	% D'ENGAGEMENT
Secteur Public	76	640 087 770	890 227 670	64,05%
Secteur Privé	57	359 197 562	499 568 378	35,95%
Total	133	999 285 332	1 389 796 048	100%

Source : BIDC

par pays :

Quoique, l'ensemble des Etats membres de la Communauté bénéficie des concours de la Banque, il ressort de la répartition des engagements nets cumulés qui figure dans le tableau ci-après, une part plus importante des concours de la Banque en faveur des pays suivants : Bénin (15,9%), Mali (11,9%), Ghana (11,5%), Côte d'Ivoire (11,4%) et Togo (10,5%).

Graphique 7 Répartition des engagements nets cumulés par pays au 31 décembre 2018 (en %)



Source : BIDC

3. Décaissements

Au cours de l'année 2018, la Banque a décaissé 54,9 millions d'UC portant ainsi le cumul des décaissements pour l'ensemble des projets actifs à 703,7 millions d'UC dont 663 millions au titre des prêts.

Rapporté aux engagements de la Banque, ce cumul représente 73,67% au 31 décembre 2018. Par secteur d'opération, la répartition des décaissements ressort respectivement à 57,72% pour le secteur public et 42,28% pour le secteur privé.

Sur la base des remboursements effectués, l'encours des prêts se chiffre à 544,5 millions d'UC au 31 décembre 2018. La situation de l'encours des prêts par pays est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16 Situation de l'encours des prêts par pays au 31 décembre 2018 par secteur

Pays	Nbre	Engagements	Décaissements	Non Décais.	Princ. Echu	Remb. Princ.	Encours de prêts	
							Montant	Part (%)
BENIN	18	158 791 600	84 043 070	74 748 531	15 248 745	9 964 568	74 078 502	13,6
BURKINA FASO	9	58 038 602	36 948 874	21 089 728	6 795 610	6 835 291	30 113 583	5,5
CAP VERT	5	17 371 784	17 377 693	- 5 909	3 466 626	3 194 530	14 183 163	2,6
CÔTE D'IVOIRE	14	109 725 049	65 555 919	44 169 130	11 819 561	5 951 982	59 603 937	10,9
GAMBIE	3	24 564 676	24 876 229	- 311 553	2 649 735	2 706 358	22 169 871	4,1
GHANA	11	112 878 028	96 523 415	16 354 613	25 816 416	17 859 705	78 663 710	14,4
GUINEE	8	91 508 766	41 028 782	50 479 984	18 336 467	17 873 353	23 155 429	4,3
GUINEE BISSAU	1	3 093 480	3 093 480	-	511 200	320 627	2 772 853	0,5
LIBERIA	4	15 975 893	17 600 750	- 1 624 857	10 094 737	5 884 213	11 716 537	2,2
MALI	11	118 676 390	71 725 980	46 950 410	10 866 184	8 761 342	62 964 638	11,6
NIGER	7	29 549 187	16 263 801	13 285 386	629 657	423 369	15 840 432	2,9
NIGERIA	4	39 930 047	37 141 576	2 788 471	16 769 838	3 157 224	33 984 352	6,2
SENEGAL	8	58 374 921	55 506 280	2 868 641	23 672 530	21 970 469	33 535 811	6,2
SIERRA LEONE	5	47 427 528	48 807 335	- 1 379 807	7 757 237	6 037 356	42 769 979	7,9
TOGO	11	69 282 629	46 998 772	22 283 857	9 710 533	8 083 897	38 914 875	7,1
PRÊTS	119	955 188 580	663 491 956	291 696 625	164 145 076	119 024 284	544 467 672	100

Source : BIDC

4.6. ACTIVITÉS DE COOPÉRATION ET DE MOBILISATION DE RESSOURCES

La mise en œuvre d'activités de coopération, de partenariat et de mobilisation de ressources financières constitue un axe important dans la stratégie de développement de la BIDC. Elle poursuit le double objectif de renforcer sa notoriété au sein de la Communauté et auprès des partenaires au développement et de disposer de ressources adéquates pour donner l'impulsion nécessaire à ses activités de financement de projets, gage de sa rentabilité et de sa pérennisation.

4.6.1. Activités de coopération et de partenariat

En matière de coopération et de partenariat, les principales actions enregistrées au cours de l'année 2018 se déclinent comme suit :

4.6.1.1. Programme d'assistance technique BAD / FAPA

Au titre de l'année 2018, la Banque a poursuivi la mise en œuvre du programme d'assistance technique signé avec la BAD, le 4 mars 2013 et financé sur un don de 950 400 USD du Fonds d'Appui au Secteur privé Africain (FAPA). Le programme comporte six composantes opérationnelles à savoir :

- i. Etude de Visibilité et de Positionnement ;
- ii. Renforcement du Capital Humain ;
- iii. Politique et Modèle de Tarification ;
- iv. Stratégie d'Intervention dans le Secteur Privé ;
- v. Stratégie de Mobilisation de Ressources ; et
- vi. Renforcement du Service Juridique.

A fin décembre 2018, tous les six contrats des composantes opérationnelles sont achevés et les livrables rendus par les différents prestataires. Le programme a fait l'objet d'un rapport d'achèvement transmis à la BAD qui après l'avoir examiné a adressé ses félicitations à la BIDC pour l'efficacité et l'efficience mises en œuvre dans la conduite du programme.

Les travaux effectués au cours de l'année 2018 concerne essentiellement la revue interne de ses stratégies qui ont été présentées au Conseil d'Administration du 26 avril 2018.

Tableau 17 Récapitulatif de la mise en œuvre du Programme FAPA/BAD

N°	COMPOSANTES	RESULTATS OBTENUS
1	Renforcement du Capital Humain	La BIDC dispose d'une politique RH 129 agents formés sur 7 modules
	Dont Acquisition du logiciel SIRH	Contrat signé avec un AMO. Appel d'offre lancé et processus de choix du prestataire en cours
2	Politique et Modèle de Tarification	La BIDC dispose d'une politique de tarification avec un outil d'implémentation
3	Stratégie d'Intervention dans le Secteur Privé	La BIDC dispose d'une politique d'intervention dans le secteur privé et des procédures y relatives
4	Stratégie de Mobilisation de Ressources	La BIDC dispose d'une politique de mobilisation de ressources et des procédures y relatives
5	Renforcement du Service Juridique	Proposition de réorganisation du Département Juridique
6	Stratégie de Business Modèle, Visibilité et Positionnement	Trois livrables reçus sur la politique ALM/Crédit et le Business model et la stratégie de visibilité et de communication
7	Audit du Programme	Mission achevée en 2017. Rapport d'audit et rapport d'achèvement transmis à la BAD

Source : BIDC

4.6.1.2. Renforcement de la coopération avec la Commission de la CEDEAO

Dans le cadre du renforcement de la coordination des actions de mobilisation de ressources des deux institutions sœurs de la CEDEAO, plusieurs missions conjointes de haut niveau ont été conduites dans le cadre des activités de mobilisation de ressources.

De même, la Banque a pris part aux travaux préparatoires de l'organisation de la table ronde des bailleurs, qui initialement prévue pour se tenir au 3^{ème} trimestre 2018 à Abidjan est reportée à une date ultérieure. En effet, cette dernière a pour objet la mobilisation des ressources destinées au financement du Programme Communautaire de Développement (PCD) de la CEDEAO.

4.6.1.3. Négociation d'une assistance technique de l'Union Européenne

La BIDC est en train de négocier un programme de renforcement de capacité auprès de l'Union Européenne dans la perspective d'une gestion déléguée des ressources du FED.

En effet, le Programme Indicatif Régional (PIR) du 11^{ème} FED prévoit un domaine hors concentration « Appuis institutionnels aux Organisations régionales » qui fait aussi mention des Institutions financières régionales dans le cadre du financement des investissements par le mécanisme du mixage prêts-dons. En attendant la mise en place des programmes de renforcement des capacités aux organisations régionales sous le 11^{ème} FED, une partie des fonds du Programme d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles (PARCI) de l'UEMOA-PIR 10^{ème} FED, a été réallouée aux actions de renforcement des capacités des deux banques régionales de développement, BIDC et BOAD afin qu'elles puissent participer pleinement aux mixages prêts-dons dans le cadre de la Facilité d'investissement pour l'Afrique (AFIF) et dans le futur Plan européen d'investissement externe (EIP).

Dans cette dynamique, il faut rappeler que le règlement financier applicable au budget général de l'Union européenne (UE) prévoit que, sous gestion indirecte, la Commission peut confier des tâches d'exécution du budget à certains pays, organisations et organismes. Toutefois, ces entités doivent répondre aux exigences mentionnées aux points a) à d) de l'article 60, paragraphe 2, premier alinéa, du règlement financier applicable au budget général de la Commission européenne, et à l'article 29, paragraphe 1, du règlement financier applicable au Fonds Européen de Développement en ce qui concerne les sept (7) piliers suivants :

- (i) Système de contrôle interne ;
- (ii) Système comptable ;
- (iii) Audit externe indépendant ;
- (iv) Subventions ;
- (v) Passation de marchés ;
- (vi) Instruments financiers ; et
- (vii) Subdélégation.

Mais, afin de ne pas compromettre l'éligibilité de ces banques, il a été recommandé de précéder cet audit des piliers par la mise à la disposition d'assistants techniques de long terme auprès de chacune des deux banques pour les appuyer dans les domaines jugés critiques.

A cet effet, au titre de la période une mission de l'Union Européenne a été reçue par la Banque.

4.6.2. Activités de mobilisation de ressources

Les activités de mobilisation de ressources portent sur les ressources en capital, les ressources d'emprunts et les ressources spéciales.

4.6.2.1. Ressources en capital

Au titre des ressources en capital, la Banque a enregistré six paiements effectués par le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Libéria, et Nigeria pour un montant total de 21,52 millions d'UC. Ce qui permet de réduire le montant total des arriérés de 122,65 millions d'UC à fin décembre 2017 à 101,12 millions d'UC au 31 décembre 2018, soit 5,5% du capital appelé.

Tableau 18 | Situation des arriérés de capital par pays au 31/12/2018 (en UC)

Pays	Situation au 31/12/2017			Montant Libéré au cours de 2018	Solde restant dû au 31/12/2018	
	Capital Appelé (UC)	Capital Libéré (UC)	Arriérés (UC)		Montant (UC)	Part (%)
Bénin	11 228 211	11 228 211	0	0	0	0,0%
Burkina Faso	9 734 383	9 734 383	0	0	0	0,0%
Vap Vert	3 734 570	1 692 945	2 041 625	586 705	1 454 920	1,4%
Côte d'Ivoire	57 971 063	28 886 557	29 084 506	6 946 268	22 138 238	21,9%
The Gambie	9 734 383	3 387 793	6 346 590	145 253	6 201 337	6,1%
Ghana	61 706 160	56 154 606	5 551 554	5 551 554	0	0,0%
Guinée	10842504	10 842 504	0	0	0	0,0%
Guinée Bissau	5 614 106	796 788	4 817 318	0	4 817 318	4,8%
Liberia	25 058 371	7 213 909	17 844 462	977 029	16 867 433	16,7%
Mali	7107934	7 107 934	0	0	0	0,0%
Niger	7 854 848	7 854 848	0	0	0	0,0%
Nigéria	122 689 907	94 133 352	28 556 555	7 317 336	21 239 219	21,0%
Sénégal	29 539 328	12 625 430	16 913 898	0	16 913 898	16,7%
Sierra Léone	16 456 610	4 966 527	11 490 083	0	11 490 083	11,4%
Togo	13 468 953	13 468 953	0	0	0	0,0%
Total	392 741 331	270 094 740	122 646 591	21 524 145	101 122 446	100%

Source : BIDC

4.6.2.2. Ressources d'emprunt

S'agissant des ressources d'emprunt, les discussions sont en cours avec plusieurs partenaires notamment, EXIMBANK de l'Inde, la Banque de Développement de la Chine, la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE), la Banque Islamique de Développement etc. Les avancées enregistrées en la matière sont les suivantes :

- (i) Signature de l'accord cadre de la ligne de crédit de 500 millions de dollars USD attendue du Gouvernement Indien ;
- (ii) Signature de l'accord cadre de la ligne de crédit de 25 millions d'euros de la Banque Islamique de Développement (ICD) ;
- (iii) Signature de l'accord cadre de la ligne de crédit de 20 millions d'euros par la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) ;
- (iv) Poursuite des dues diligences pour la mise en place d'une ligne de crédit de 50 millions d'Euros de la China Development Bank (CDB).

4.6.2.3. Ressources spéciales

Elles concernent essentiellement la mobilisation de ressources internes au niveau de la Communauté, à savoir une partie du Prélèvement Communautaire. Aucune évolution significative n'a été enregistrée au titre de l'année 2018.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord relatif à la subvention annuelle, destinée à la bonification de taux d'intérêts, la Banque attend toujours les paiements au titre de 2015, 2016 et 2017 de la Commission de la CEDEAO, après le paiement de 3 millions de dollars EU, reçu au titre de l'année 2014.

Somme toute, la question de la mobilisation de ressources demeure un défi majeur pour la Banque en raison du niveau considérable des besoins en financement de projets et programmes tant régionaux que propres à chacun des quinze pays membres de la CEDEAO. Dans ce cadre, l'apport par les Etats de ressources en capital pourrait aider à renforcer les fonds propres de la Banque en vue de lui permettre d'assurer la concessionnalité de ses concours financiers en faveur des projets du secteur public.

CHAPITRE 5 : SITUATION FINANCIERE DE LA BIDC

5.1. ANALYSE DES BILANS 2015 À 2017

Les chiffres ci-dessous présentent les états financiers du Groupe qui englobent les états financiers de la Banque et 54% du Fonds Spécial des télécommunications (FST).

1UC= 834,921748 FCFA au 31 décembre 2015
 1UC= 836,568200 FCFA au 31 décembre 2016
 1UC= 778,929258 FCFA au 31 décembre 2017

Tableau 19 Bilans de 2015 à 2017

DÉSIGNATION (EN MILLIERS D'UC)	2015	2016	2017	VAR 2016-2015	VAR 2016-2017	TCAM ³ 2015-2017
ACTIF						
Caisse et comptes bancaires	7 105	6 014	5 869	-15,4%	-2,4%	-8,9%
Investissements à court terme	24 288	26 053	52 876	7,3%	103,0%	55,1%
Prêts aux Etats membres	453 582	440 222	459 741	-2,3%	4,4%	0,7%
Comptes inter-institutionnels	1 091	1 177	1 385	7,9%	17,6%	12,7%
Autres soldes débiteurs	15 926	19 593	17 477	23,0%	-10,8%	6,1%
Investissements à long terme	28 976	32 535	36 627	12,3%	12,6%	12,4%
Immobilisations	16 018	14 938	26 850	-6,7%	79,7%	36,5%
Total actif	546 985	540 532	600 824	-1,2%	11,2%	5,0%
PASSIF						
Comptes créditeurs	8 328	9 368	11 696	12,5%	24,9%	18,7%
Emprunts	298 765	278 017	280 210	-6,9%	0,8%	-3,1%
Comptes inter-institutionnels	1 375	72	116	-94,8%	59,4%	-17,7%
Capital	206 966	219 174	270 095	5,9%	23,2%	14,6%
Réserves libres	21 616	23 063	25 806	6,7%	11,9%	9,3%
Profit / Perte de l'année	1 447	2 743	3 487	89,6%	27,1%	58,3%
Intérêts minoritaires	8 488	8 095	9 415	-4,6%	16,3%	5,8%
Total passif	546 985	540 532	600 824	-1,2%	11,2%	5,0%

³ TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen

Source : BIDC

Le total bilan de la BIDC progresse de 5,0% en moyenne chaque année entre 2015 et 2017 et s'établit à 600,824 millions d'UC au 31 décembre 2017 du fait principalement de l'accroissement simultané :

• **Des investissements à court terme (+55,1%)**

Les investissements à court terme réalisés par la Banque ont augmenté successivement entre 2015 et 2016 et entre 2016 et 2017 respectivement de 7,3% et 103,0%.

Entre 2016 et 2017, les investissements à court terme réalisés par la banque se font à hauteur de 87,4% hors de la région.

• **Des prêts aux Etats membres (+0,7%)**

Les prêts aux Etats membres sont passés de 453,6 millions d'UC en 2015 à 459,7 millions d'UC en 2017 résultant de l'augmentation des investissements dans les secteurs des finances, de l'industrie et du social.

Les prêts aux Etats membres ont connu une progression de 4,4% entre 2016 et 2017 et s'établissent à 459,7 millions d'UC en 2017. Ces prêts sont classés ainsi par maturité :

SECTEUR PUBLIC	2016	2017
Prêt de + 2 ans moins de 3 ans	3 368 076	3 368 076
Prêt de + 3 ans moins de 4 ans	3 608 397	3 933 997
Prêt de + 4 ans moins de 5 ans	5 036 905	17 071 185
Prêt de + 5 ans	306 563 869	302 611 731
TOTAL	318 577 247	326 984 989

SECTEUR PRIVÉ	2016	2017
Prêt de + 2 ans moins de 3 ans	27 346 478	26 778 627
Prêt de + 3 ans moins de 4 ans	27 008 947	17 817 101
Prêt de + 4 ans moins de 5 ans	22 645 876	33 114 859
Prêt de + 5 ans	63 034 241	77 016 583
TOTAL	140 035 542	154 727 170

• Des investissements à long terme (+12,4%)

Les investissements à long terme qui représentent les titres à échéance déterminée et indéterminée ont connu une évolution positive sur la période sous revue dénotant ainsi la capacité de la Banque à accéder à des ressources de long terme notamment à travers le Marché Financier Régional. Ils progressent de 12,6% sur la période. Il s'agit principalement de titres cotés (ETI à hauteur de 21% des investissements) et non cotés à hauteur de 68%.

La Banque poursuit ses activités de prise de participation en soutien aux initiatives régionales et au secteur privé. Entre 2015 et 2016, la hausse de 12,3% s'explique principalement par l'augmentation des prises de participations.

A fin 2017, le total des investissements à long terme s'élevait à 36,7 millions d'UC contre 32,5 millions d'UC fin 2016 soit une croissance de 12,6%. Cette évolution est liée à la hausse des prises de participation.

• Des comptes créditeurs (+18,7%)

Les comptes créditeurs ont connu une évolution haussière sur la période sous revue (+18,7%). Entre 2015 et 2016, ils ont augmenté de 12,5% sous l'effet de la hausse des fonds institutionnels gérés par la Banque.

Entre 2016 et 2017, les comptes créditeurs ont connu une hausse, plus accentuée que l'année précédente, de 24,9%, s'expliquant cette fois par l'effet conjugué des hausses des fonds gérés et des intérêts à payer au titre de l'emprunt obligataire 2017-2027 sur le Marché Financier Régional.

• Des fonds propres (+13,4%)

La Banque continue de renforcer ses capitaux propres qui ont progressé de 22% au 31 décembre 2017 par rapport à l'année précédente et se chiffrent à 308,8 millions d'UC.

Capitaux propres en milliers d'UC	2015	2016	2017	Var 15-16	Var 16-17
Capital	206 966	219 174	270 095	5,9%	23,2%
Réserve	21 616	23 063	25 806	6,7%	11,9%
Bénéfice / (Perte de l'exercice)	1 447	2 743	3 487	89,6%	27,1%
Participation minoritaire	8 488	8 095	9 415	-4,6%	16,3%
Total Capitaux propres	241 517	253 075	308 803	4,8%	22,0%

5.2. ANALYSE DES COMPTES DE RÉSULTATS DE 2015 À 2017

1UC= 834,921748 FCFA au 31 décembre 2015 • 1UC= 836,568200 FCFA au 31 décembre 2016 • 1UC= 778,929258 FCFA au 31 décembre 2017

Tableau 20 Comptes de résultat de 2015 à 2017

DÉSIGNATION (EN MILLIERS D'UC)	2015	2016	2017	VAR 2016-2015	VAR 2016-2017	TCAM 2015-2017
Produits						
Intérêts et produits assimilés	22 692	21 890	20 436	-3,5%	-6,6%	-5,1%
Intérêts et charges assimilés	- 11 139	- 9 137	- 10 593	-18,0%	15,9%	-1,0%
Marges d'intérêts	11 553	12 752	9 843	10,4%	-22,8%	-6,2%
Produits de commission	2 533	1 592	5 135	-37,1%	222,6%	92,7%
Charges de commission						
Marges sur commissions	2 533	1 592	5 135	-37,1%	222,6%	92,7%
Gains sur opérations de portefeuille Placement	2 620	472	367	-82,0%	-22,2%	-52,1%
Pertes sur opérations de portefeuille Placement		116	4 039		3381,9%	1690,9%
PNB	16 706	14 700	11 305	-12,0%	-23,1%	-17,6%
Autres produits	167	501	7 027	200,0%	1302,6%	751,3%
Reprises de provisions		6 535	1 286		-80,3%	-40,2%
Frais généraux	9 000	9 845	10 168	9,4%	3,3%	6,3%
Subv /DAT sur immobilisations	847			-100,0%		
Provisions		2 908			-100,0%	
Résultat brut d'exploitation	7 026	8 983	9 450	27,9%	5,2%	16,5%
Coût du risque	6 388	6 633	4 643	3,8%	-30,0%	-13,1%
Résultat d'exploitation	638	2 350	4 806	268,3%	104,5%	186,4%
Gains sur actifs immobilisés	19			-100,0%		
Pertes sur actifs immobilisés						
Résultat avant impôt	657	2 350	4 806	257,7%	104,5%	181,1%
Participations minoritaires	790	393	- 1 320	-50,3%	-435,9%	-243,1%
Résultat net	1 447	2 743	3 487	89,6%	27,1%	58,3%

Source : BIDC

• **Marge d'intérêts**

La marge d'intérêt est en hausse de 10,4% entre 2015 et 2016 passant de 11,6 millions d'UC à 12,8 millions d'UC sous l'effet de la maîtrise des intérêts et charges assimilées en baisse de 18,0% (9,1 millions d'UC en 2016 contre 11,1 millions en 2015). La marge d'intérêt est en baisse de 22,8% entre 2016 et 2017 et s'établit à 9,8 millions d'UC du fait de la hausse de 15,9% des charges d'intérêts sur la même période malgré une hausse de l'activité de financement de la Banque en 2017.

• **Marge sur commissions**

De 2015 à 2016, la marge sur commission est ressortie à la baisse passant de 2,5 millions d'UC à 1,6 millions d'UC en 2016 soit une baisse de 37,1%. Cette évolution s'explique par un repli des projets approuvés par la Banque dans le secteur public.

La marge sur commissions connaît une évolution positive entre 2016 et 2017 enregistrant ainsi une hausse de 222,6% sous l'effet de la hausse des approbations de projets par la Banque essentiellement dans le secteur privé. Les produits de commissions qui s'élèvent à 5,1 millions d'UC en 2017 ont contribué dans leur totalité au résultat net de la Banque.

• **Produit Net Brut**

Le PNB a enregistré une baisse de 12,0% entre 2015 et 2016 et s'établit à 14,7 millions d'UC en 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse de 37,1% de la marge sur commissions sur la même période d'UC.

Le PNB est en repli de 23,1% entre 2016 et 2017 et s'établit à 11,3 millions d'UC en 2017 du fait d'une part de la marge d'intérêts qui est en repli de 22,8% entre 2016 et 2017 et s'établit à 9,8 millions d'UC, et d'autre part de la marge sur opérations financières qui se dégrade fortement passant de 0,4 millions d'UC à -3,7 millions d'UC.

• **Résultat brut d'exploitation**

Le résultat brut d'exploitation de la BIDC a connu une croissance moyenne de 16,5% entre 2015 et 2017.

De 2015 à 2016, ce résultat est ressorti à 8,9 millions d'UC en 2016 contre 7,0 millions d'UC en 2015 soit une hausse de 27,9%. Cette croissance s'explique, d'une part, par l'évolution de la marge d'intérêts qui passe de 11,6 millions d'UC en 2015 à 12,8 millions d'UC en 2016, et d'autre part, par les reprises de provisions qui portent sur un montant de 6,5 millions d'UC en 2016.

De 2016 à 2017, le résultat brut d'exploitation est en légère hausse de 5,2% à 9,5 millions d'UC grâce à la hausse significative des « autres produits » qui sont des revenus d'exploitation non bancaire. Le poste « Frais Généraux » comprend les charges de personnel et d'autres charges d'exploitation. Du fait de la hausse des charges de personnel de 5,61%, combiné à la baisse du PNB, le poids des charges de personnel dans le PNB croît de 40% en 2016 à 55% en 2017. Le coefficient d'exploitation se dégrade fortement et passe de 66,97% à 89,94% entre 2016 et 2017.

• **Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation de la BIDC a connu une croissance moyenne de 186,4% entre 2015 et 2017.

Au 31 décembre 2016, le résultat d'exploitation s'est nettement amélioré en passant de 0,6 millions d'UC en 2015 à 2,4 millions d'UC soit une hausse de 268,3%. Cette amélioration s'explique par la hausse significative du résultat d'exploitation de 27,9% entre 2015 et 2016 dans un environnement où le coût du risque la Banque est resté relativement stable.

Au 31 décembre 2017, le résultat d'exploitation a connu une hausse de 104,5% passant de 2,4 millions d'UC en 2016 à 4,8 millions d'UC en 2017. Cette évolution positive s'explique par le coût du risque qui s'est nettement amélioré en phase avec la stratégie de la Banque pour s'établir à 4,6 millions d'UC, en baisse de 30% entre 2016 et 2017.

• **Résultat net**

Le résultat net de la BIDC a connu une croissance moyenne de 58,3% entre 2015 et 2017.

Au 31 décembre 2016, le résultat net de la Banque a fortement progressé à la hausse de 89,6%. Il est passé de 1,4 millions d'UC en 2015 à 2,7 millions d'UC en 2016 en raison d'un résultat d'exploitation en forte hausse de 268,3% sur la période.

De 2016 à 2017, nonobstant la perte réalisée sur ses participations minoritaires, le résultat net de la BIDC est ressorti en hausse de 27,1% (2,7 millions d'UC en 2016 contre 3,5 millions d'UC en 2017) entraînant une amélioration du taux de marge nette qui passe de 18,66% en 2016 à 30,84% en 2017.

Il est à noter que la BIDC bénéficie d'exemptions fiscales conformément à l'article 49 de ses statuts. La Banque n'est donc assujettie à aucun impôt sur le bénéfice qui viendrait minorer son résultat net.

5.3. ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE

Tableau 21 Ratios financiers de la banque

RATIOS FINANCIERS	2016	2017	NORME
Taux de marge nette (RN/PNB)	18,66%	30,84%	> 5%
Marge d'intérêts/PNB	86,75%	87,07%	-
Commissions/PNB	10,83%	45,42%	-
Coefficient d'exploitation	66,97%	89,94%	< 65%
Rentabilité des actifs (RN/Total Bilan)	0,51%	0,58%	> 1%
Coût de la ressource	3,29%	3,78%	-
Coefficient d'emploi Prêts Etats membres	63,15%	60,95%	> 75%

Le taux de marge nette s'améliore notamment grâce à la hausse sensible du résultat net de 27%, et passe de 18,66% à 30,84%.

Les indicateurs de performance s'améliorent dans l'ensemble et consolident les bonnes orientations prises par l'entreprise.

5.4. ÉVOLUTION RÉCENTE

Les États financiers présentés ci-dessous ont été préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards (IFRS) et les interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Afin de se mettre aux normes internationales et respecter les recommandations de son Conseil des Gouverneurs, les états financiers 2018 de la BIDC ont été élaborés suivant les normes IFRS. Par ailleurs, les États 2017 ont été également retraités sous la norme IFRS en vue de permettre une meilleure comparaison des données. Les tableaux ci-après montrent le bilan et le compte de résultats 2017 avant et après traitement IFRS dans le but de faciliter la comparaison des données.

Tableau 22 | **BILAN 2017**

DÉSIGNATION (EN MILLIERS D'UC)	2017
ACTIF	
Caisse et comptes bancaires	5 869
Investissements à court terme	52 876
Prêts aux États membres	459 741
Comptes inter-institutionnels	1 385
Autres soldes débiteurs	17 477
Investissements à long terme	36 627
Immobilisations	26 850
Total actif	600 824
PASSIF	
Comptes créditeurs	11 696
Emprunts	280 210
Comptes inter-institutionnels	116
Capital	270 095
Réserves libres	25 806
Profit / Perte de l'année	3 487
Intérêts minoritaires	9 415
Total passif	600 824

Tableau 23 | **Bilan 2017 retraité en NORMES IFRS**

DÉSIGNATION (EN MILLIERS D'UC)	2017	DÉSIGNATION (EN MILLIERS D'UC)	2017
ACTIFS		DÉSIGNATION (EN MILLIERS D'UC)	2017
Soldes de caisse et de banque	7 157	Emprunts	280 210
Actifs financiers évalués au coût amorti	47 838	Fonds gérés	16 728
Investissement en capital	33 993	Comptes Interinstitutionnels passifs	116
Prêts et avances	441 432	Total passif	318 157
Contribution aux fonds gérés	12 250	Capitaux propres	
Comptes Interinstitutionnels actifs	1 385	Capital	270 095
Autres actifs	10 410	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(14 838)
Immobilisations corporelles et incorporelles	25 892	Autres réserves	6 943
Total des actifs	580 357	Total des capitaux propres	262 199
PASSIF		Total passif et capitaux propres	580 357
Créditeurs divers et charges à payer	11 149		
Provisions pour droits de séparation	9 954		

Tableau 24 | **COMPTE DE RESULTAT 2017**

DÉSIGNATION (EN MILLIERS D'UC)	2017	DÉSIGNATION (EN MILLIERS D'UC)	2017
Produits		Gains sur actifs immobilisés	
Intérêts et produits assimilés	20 436	Pertes sur actifs immobilisés	
Intérêts et charges assimilés	-10 593	Résultat avant impôt	4 806
Marges d'intérêts	9 843	Participations minoritaires	-1 320
Produits de commission	5 135	Résultat net	3 487
Charges de commission			
Marges sur commissions	5 135		
Gains sur opérations de portefeuille Placement	367		
Pertes sur opérations de portefeuille Placement	4 039		
PNB	11 305		
Autres produits	7 027		
Reprises de provisions	1 286		
Frais généraux	10 168		
Subv /DAT sur immobilisations			
Provisions			
Résultat brut d'exploitation	9 450		
Coût du risque	4 643		
Résultat d'exploitation	4 806		

Tableau 25 | **Compte de Résultat 2017 retraité NORMES IFRS**

DÉSIGNATION (EN MILLIERS D'UC)	2017
Intérêts et produits assimilés	20 108
Intérêts débiteurs	(10 593)
Produits nets d'intérêt	9 515
Frais et commissions	5 135
Honoraires et frais de commission	-
Produits nets des commissions	5 135
Bénéfice net commercial	
Bénéfice net provenant des autres instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur	1 108
Autres produits d'exploitation	(6 130)
Total autres revenus commerciaux	(5 021)
Produits nets bancaire	9 629
Dépréciation nette (charge) / reprise sur actif financier	2 590
Produits nets après dépréciation	12 219
Charges de personnel	(6 221)
Dotations aux amortissements	-745
Autres charges	(3 467)
Résultat net de l'exercice	1 786

5.4.1. Analyse du bilan au 31 décembre 2018

Au 31 décembre 2018, le bilan de la BIDC s'élève à 647,3 millions d'UC contre 580,4 millions d'UC à fin décembre 2017, soit une augmentation d'environ 12% sur la période. L'augmentation du total de l'actif s'explique en grande partie par l'expansion des prêts et avances, qui sont passés de 441,4 millions d'UC à fin décembre 2017 à 504,5 millions d'UC à fin décembre 2018 (+14%) soit 63 millions d'UC et par la forte hausse de la trésorerie disponible qui est passée de 7,2 millions d'UC à fin décembre 2017 à 10,5 millions d'UC à fin décembre 2018 (47%) soit 3,3 millions d'UC. Le passif total de la Banque est estimé à 365,8 millions d'UC à fin décembre 2018, en hausse de 15% par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par la hausse de 18% du total des emprunts. Le fonds des actionnaires a augmenté de 7%, passant de 262 millions d'UC en décembre 2017 à 281 millions d'UC en décembre 2018 soit 19,3 millions d'UC.

Tableau 26 Bilan au 31 décembre 2018

	DÉCEMBRE 2018	DÉCEMBRE 2017	VARIATION
	UC	UC	%
Actifs			
Soldes de caisse et de banque	10 486 335	7 156 515	47%
Actifs financiers évalués au coût amorti	52 355 702	47 837 566	9%
Investissement en capital	29 699 568	33 993 387	-13%
Prêts et avances	504 466 651	441 432 400	14%
Contribution aux fonds gérés	12 122 753	12 249 995	-1%
Comptes Interinstitutionnels actifs	228 627	1 384 640	-83%
Autres actifs	9 735 445	10 410 172	-6%
Immobilisations corporelles et incorporelles	28 223 548	25 891 883	9%
Total des actifs	647 318 629	580 356 558	12%
Passif et capitaux propres			
Passif			
Créditeurs divers et charges à payer	9 448 578	11 149 322	-15%
Provisions pour droits de séparation	9 968 285	9 954 256	-0,1%
Emprunts	331 694 610	280 210 163	18%
Fonds gérés	14 614 322	16 727 967	-13%
Comptes Interinstitutionnels passifs	116 918	115 524	1%
Total passif	365 842 713	318 157 232	15%
Capitaux propres			
Capital	291 618 885	270 094 740	8%
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(11 255 913)	(14 838 247)	-24%
Autres réserves	1 112 944	6 942 832	-84%
Total des capitaux propres	281 475 916	262 199 325	7%
Total passif et capitaux propres	647 318 629	580 356 558	12%

1 UC = 796,489228 Franc CFA au 31 décembre 2018

5.4.2. Analyse du compte de résultat au 31 décembre 2018

A fin décembre 2018, le compte de résultat de la BIDC a enregistré un bénéfice de 4 millions d'UC, contre 1,79 millions d'UC en décembre 2017. Le produit net d'intérêt est en hausse de 36% soit un montant de 3,4 millions d'UC. Cette performance s'explique principalement par la hausse de 22% des revenus d'intérêts créditeurs soit d'un montant de 4,5 millions d'UC. Dans le même temps, les intérêts débiteurs ont enregistré une baisse des intérêts de 10% soit un montant de 1 million d'UC. Le produit net des commissions s'élève à 2,9 millions d'UC en 2018 contre 5,1 millions d'UC en 2017 soit une baisse de 44%, ce qui représente un recul de 2,3 millions d'UC.

Le produit net bancaire a progressé de 94%, passant de 9,6 millions d'UC en 2017 à 18,7 millions d'UC en 2018 soit 9 millions d'UC. Cette hausse est due à la progression du produit net d'intérêts de 36% soit 3,4 millions d'UC et surtout au bond du Total Autres revenus commerciaux qui est passé de -5 millions d'UC à 2,8 millions d'UC. Les activités opérationnelles de la Banque se sont développées du fait de l'augmentation des prêts et des avances. Dans le même temps, la Banque a continué d'intensifier les actions en vue de la mobilisation de ressources susceptibles de soutenir de façon substantielle son portefeuille de prêts, seul gage de sa viabilité et de sa rentabilité.

Tableau 27 Compte de résultat à fin décembre 2018

	2018	2 017	VARIATION
	UC	UC	%
Intérêts et produits assimilés	24 575 221	20 108 312	22%
Intérêts débiteurs	(11 623 445)	(10 592 852)	10%
Produits net d'intérêt	12 951 776	9 515 460	36%
Frais et commissions	3 192 166	5 134 600	-38%
Honoraires et frais de commission	(308 037)	-	
Produits net des commissions	2 884 129	5 134 600	-44%
Bénéfice net commercial			
Bénéfice net provenant des autres instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur	(1 166 892)	1 108 373	-205%
Autres produits d'exploitation	3 993 997	(6 129 679)	-165%
Total autres revenus commerciaux	2 827 105	(5 021 306)	-156%
Produits net bancaire	18 663 010	9 628 754	94%

	2018	2 017	VARIATION
Dépréciation nette (charge) / reprise sur actif financier	(2 154 051)	2 589 862	-183%
Produits net après dépréciation	16 508 959	12 218 616	35%
Charges de personnel	(7 131 995)	(6 221 347)	15%
Dotations aux amortissements	(1 732 738)	(744 635)	133%
Autres charges	(3 635 592)	(3 467 121)	5%
Résultat net de l'exercice	4 008 634	1 785 513	125%

5.4.3. Les ratios prudentiels

En 2018, la Banque a respecté tous ses ratios prudentiels conformément aux normes réglementaires et prudentielles internationales (voir tableau ci-dessous). La Banque surveille attentivement son portefeuille de prêts afin de s'assurer que les normes prudentielles ne sont pas compromises.

Tableau 28 Ratios prudentiels de la BIDC au 31 décembre 2018

RATIOS	31/12/2018	31/12/2017	STANDARD	STATUT
Couverture des risques	48,59%	45,7%	>8%	OK
Couverture des emplois moyen et long terme	113,7%	87,8%	≥60%	OK
Liquidité	536,6%	328,7%	>100%	OK

5.4.4. Incidence de la mise en œuvre de la norme IFRS 9

Les incidences de l'application de l'IFRS 9 figurent ci-dessous.

Tableau 29 Impacts de l'application de l'IFRS 9 sur les éléments d'actif pour l'exercice 2018 (en UC)

ELÉMENTS D'ACTIF	AJUSTEMENTS
Fonds à court terme	2 704 304
Placements auprès des banques	374 600
Prêts et avances secteur privé	(3 494 229)
Prêts et avances secteur public	(3 265 720)
Total de l'actif	(3 681 045)
NET IMPACT SUR LES CAPITAUX PROPRES, Y COMPRIS	
Excédent de revenus	(3 681 045)
Total des passifs et capitaux propres	(3 681 045)
HORS-BILAN	
Solde Engagements (Prêts)	3 269 266
Total hors bilan	3 269 266
NET IFRS 9 IMPACT	
IAS 39 provisions 31 Décembre 2017	60 378 979
Total des impacts IFRS 9 ajustements	(411 779)
Total IFRS Dépréciation 1er janvier 2017	59 967 200

Tableau 30 Impacts de l'application de l'IFRS 9 sur le résultat et les capitaux propres en 2018 (en UC)

CAPITAUX PROPRES AU 31 DEC. 2018	CAPITAL DÉCLARÉ	EXCÉDENT DE REVENUS	AUTRES RÉSERVES	TOTAL
Capitaux propres au 1er janvier 2018	270 094 740	(15 264 547)	6 942 832	261 773 025
Impact de l'adoption d'IFRS 9	-	-	(6 798 841)	(6 798 841)
Solde d'ouverture retraité selon IFRS 9	270 094 740	(15 264 547)	143 991	254 974 184
Résultat de l'exercice		4 008 634		4 008 634
Variation nette de la juste valeur des instruments de capitaux propres à FVOCI			968 953	968 953
Contribution additionnelle en capital	21 524 145	-	-	21 524 145
Capitaux propres au 31 décembre 2018	291 618 885	(11 255 913)	1 112 944	281 475 916

CHAPITRE 6 : PERSPECTIVES DE LA BIDC

6.1. COMPTES PRÉVISIONNELS 2019-2026

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci-après, sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur. Les prévisions présentés ci-dessous ont été préparées conformément aux normes International Financial Reporting Standards (IFRS) et les interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Tableau 31 Comptes d'exploitation prévisionnelle de la BIDC de 2019 à 2026 (en milliers d'UC)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Intérêts et produits assimilés	26 994	29 623	33 269	35 600	37 909	39 994	41 042	43 480
Intérêts et charges assimilés	(10 578)	(11 117)	(12 794)	(13 306)	(14 284)	(15 141)	(15 838)	(16 398)
Produits net d'intérêt	16 416	18 506	20 475	22 294	23 625	24 852	25 204	27 081
Commissions (produits)	1 561	1 935	2 401	2 497	2 399	2 543	2 660	2 594
Commissions (charges)	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits nets des commissions	1 561	1 935	2 401	2 497	2 399	2 543	2 660	2 594
Produits des autres activités	3 495	4 333	5 377	5 592	5 373	5 695	5 957	4 808
Produit Net Bancaire	21 471	24 775	28 253	30 383	31 397	33 091	33 822	34 483
Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs financiers	(3 034)	(3 562)	(3 719)	(2 868)	(2 756)	(2 921)	(3 055)	(1 489)
Résultat opération d'activité bancaire	18 438	21 213	24 534	27 515	28 641	30 170	30 766	32 994
Charges du personnel	(7 367)	(8 335)	(9 141)	(9 507)	(9 134)	(9 683)	(10 128)	(10 374)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 708)	(2 118)	(2 628)	(2 734)	(2 626)	(2 784)	(2 912)	(2 839)
Autres charges	(3 686)	(3 670)	(4 054)	(4 216)	(4 551)	(4 824)	(5 046)	(5 220)
Résultat net de l'exercice	5 677	7 090	8 710	11 058	12 330	12 880	12 681	14 561

• Les intérêts et produits assimilés

Les intérêts et produits assimilés devraient passer de 26,99 millions d'UC à 43,5 millions d'UC entre 2019 et 2026, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 7,0%. Ceci repose sur l'hypothèse selon laquelle la Banque perfectionnera son système de prêts surtout dans le secteur privé, couplés d'une bonne couverture sécuritaire. Ainsi, la croissance du bilan se fera de manière prudente mais agressive au cours de la période grâce à un programme diligent d'identification des projets dans les Etats membres.

• Les intérêts et charges assimilés

Au cours de la période prévisionnelle considérée, les intérêts et charges assimilées passeraient de 10,6 millions d'UC en 2019 à 16,4 millions d'UC en 2026, soit une augmentation annuelle moyenne de 6,5%.

Malgré le fait que plusieurs membres du personnel prendront leur retraite au cours de la période, les dépenses de personnel continueraient d'augmenter de 6,0% en 2019. La Banque recrutera davantage de personnel de qualité afin de pouvoir poursuivre le développement de ses ressources humaines au moyen de programmes de renforcement des capacités. Les coûts de personnel augmenteraient en moyenne de 5,0% chaque année sur la période 2019-2026 pour faire face à l'augmentation prévue de l'activité de la Banque. En outre, d'autres dépenses d'exploitation devraient augmenter également chaque année de 5,5% en moyenne entre 2019 et 2026.

• Les provisions nettes des reprises sur actifs financiers

Les provisions nettes des reprises sur actifs financiers devraient diminuer de manière significative au cours des cinq prochaines années, d'environ 1545 milliers d'UC (soit une baisse annuelle moyenne de 6,52%), du fait de l'amélioration des actifs de la Banque. Sur cette base, il est prévu que le bénéfice net s'établirait à 14,56 millions d'UC en 2026 contre environ 5,67 millions d'UC en 2019. Cela représente une augmentation moyenne d'environ 14,85% au cours de la période.

6.2. BILANS PRÉVISIONNELS 2019-2026 (EN MILLIERS D'UC)

Tableau 32 Bilans prévisionnels de 2019 à 2026

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
ACTIF								
Caisse et soldes bancaires	12 479	14 850	17 680	18 387	18 031	19 022	19 521	20 653
Investissements détenus jusqu'à échéance	62 303	74 141	88 272	91 803	90 022	94 973	97 462	103 114
Titres de placement et participations	35 342	42 058	50 074	52 077	51 066	53 875	55 287	58 493
Prêts et créances	582 324	660 316	726 906	758 943	793 998	814 876	828 011	857 122
Contribution aux fonds gérés	14 426	17 167	20 439	21 257	20 844	21 991	22 567	23 876
Actifs de la clientèle institutionnelle	272	324	385	401	393	415	426	450
Autres actifs	16 027	18 169	20 605	19 931	17 827	18 808	18 330	19 228
Actifs immobilisés	28 586	28 017	28 357	28 192	27 045	28 532	29 280	30 978
TOTAL ACTIF	747 318	850 659	948 528	988 130	1 018 138	1 051 344	1 070 675	1 113 861
PASSIF								
Créditeurs et charges à payer	10 960	12 714	14 756	14 903	14 167	14 521	14 710	15 122
Engagements des régimes à prestations définies	10 780	11 648	12 571	12 696	12 069	12 371	12 532	12 883
Emprunts	395 717	476 126	546 461	560 841	567 921	572 815	580 262	596 509
Fonds gérés	16 953	19 665	22 823	23 051	21 913	22 461	22 753	23 390
Dettes envers la clientèle institutionnelle	136	157	183	184	175	180	182	187
TOTAL PASSIF	434 546	520 310	596 793	611 677	616 246	622 348	630 438	648 090
CAPITAUX								
Capital déclaré	317 026	327 262	339 638	353 223	366 371	391 521	401 779	425 082
Revenus excédentaires	(5 579)	1 511	10 221	21 279	33 609	35 457	36 386	38 496
Autres réserves	1 324	1 576	1 876	1 951	1 914	2 019	2 072	2 192
TOTAL CAPITAUX	312 772	330 348	351 735	376 453	401 893	428 997	440 236	465 770
TOTAL PASSIF & CAPITAUX	747 318	850 659	948 528	988 130	1 018 138	1 051 344	1 070 675	1 113 861

Le bilan devrait croître en moyenne de 5,95% chaque année entre 2019 et 2026.

• **Les emprunts**

Entre 2019 et 2026, les emprunts de la Banque devraient croître en moyenne de 6,28% chaque année de telle sorte que la croissance du bilan soit financée essentiellement par une augmentation moyenne de 63% desdits emprunts et, ensuite, par une augmentation de 37,2 % des fonds propres provenant du capital des États membres. La mobilisation des ressources au cours de la période portera directement sur le fonds de roulement.

• **Les prêts et créances**

Sur la période prévisionnelle, les prêts et créances enregistreraient une croissance moyenne annuelle de 5,75% en phase avec la volonté de la Banque de faire croître le portefeuille de prêts jusqu'à un minimum de 57% au cours de la période.

• **Les actifs immobilisés**

Entre 2019 et 2026, les actifs immobilisés devraient augmenter en moyenne de 1,21% chaque année selon les données prévisionnelles. En effet, la Banque n'a pas l'intention d'augmenter de façon significative ses immobilisations corporelles.

En somme, la Banque souhaite poursuivre l'optimisation de ses coûts en veillant sur le strict respect des limites budgétaires de sorte à faire croître le bilan de manière prudente mais agressive au cours de la période grâce à un programme diligent d'identification des projets dans les États membres.

6.3. LES PROJECTIONS DES FLUX DE TRÉSORERIE 2019-2026 (EN MILLIERS D'UC)

Les hypothèses ci-dessous devront impacter positivement les flux de trésorerie compte tenu de :

- d'une augmentation de 25% des fonds propres provenant du capital des Etats membres ;
- d'une croissance des emprunts ;
- d'une bonne tenue des emplois clientèle avec un TCAM de 6% sur la période 2019-2026
- d'une bonne croissance du résultat net avec un TCAM de 14,4% sur la période 2019-2026

Tableau 33 Tableau de flux de trésorerie prévisionnel 2019-2026 (en milliers d'UC)

(en UC)	Janv. 18	Janv.19	Janv.20	Janv.21	Janv.22	Janv.23	Janv.24	Janv.25	Janv.26
Solde compte courant et compte de dépôt	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Encaissements prévus	117 120	89 430	90 644	82 711	27 966	20 228	30 044	17 704	39 550
Décaissements prévus	(65 188)	(77 857)	(77 992)	(66 590)	(32 037)	(35 055)	(20 878)	(13 135)	(29 111)
Solde	7 157	10 486	12	16 121	(4 072)	(14 827)	(9 166)	4 570	10 439
Solde Cumulé	51 932	63 504	76 156	92 277	88 205	73 379	82 545	87 114	97 553

Les encaissements prévus devraient baisser en moyenne de 4,23% entre 2019 et 2026. En 2026, ils se chiffreraient à 39,6 millions d'UC contre 89,4 millions d'UC en 2019.

Les décaissements prévus passeraient de 77,9 millions d'UC en 2019 à 29,1 millions d'UC en 2026 soit une baisse moyenne de 1,83%.

CHAPITRE 7 : FACTEURS DE RISQUES ET LITIGES

7.1. FACTEURS DE RISQUES

Les activités de la Banque l'exposent à différents types de risques qui doivent être analysés, évalués et gérés convenablement. Le département Analyse des Risques a la responsabilité de procéder à l'évaluation indépendante de la gestion des risques et des mécanismes de contrôle de l'environnement opérationnel. Les types de risques les plus importants sont ceux liés aux instruments financiers, à la liquidité, au marché et aux opérations.

7.1.1. Risque de concentration

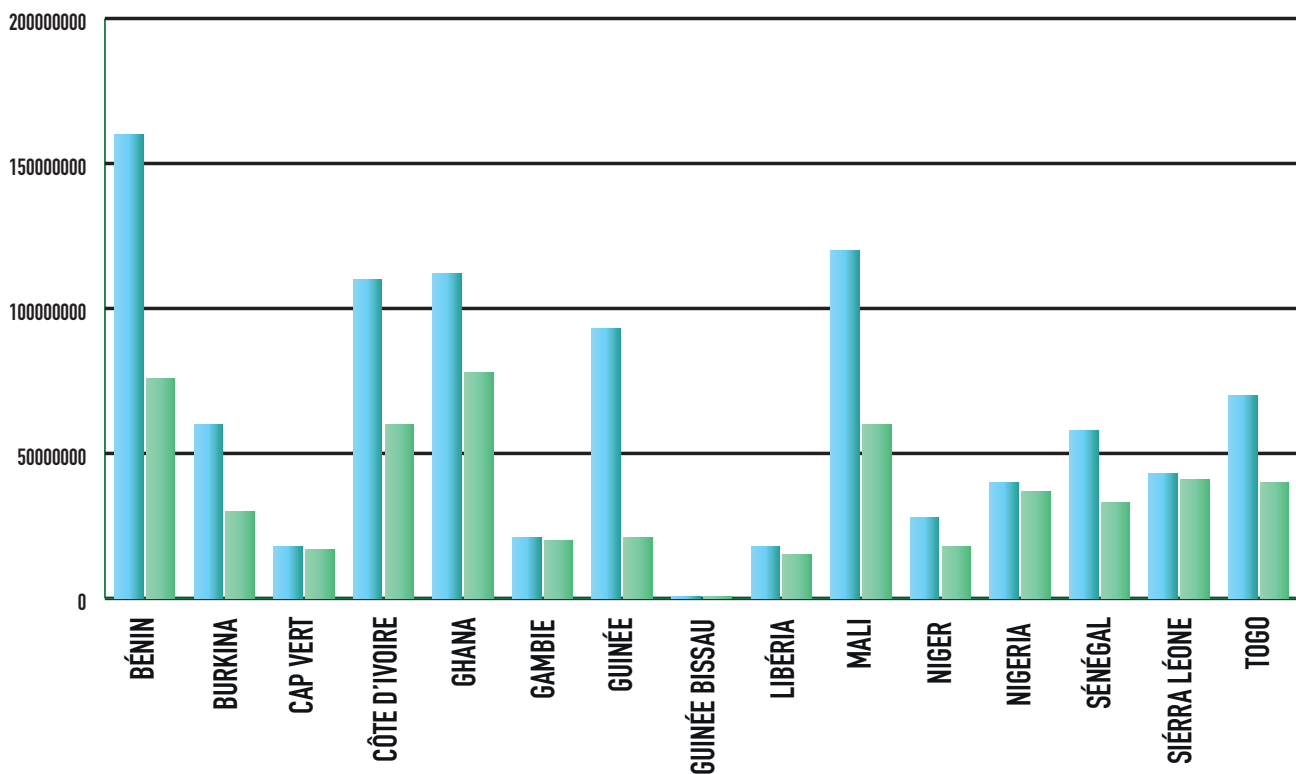
La BDC opère dans un environnement très concurrentiel et changeant. Le profil de risque du portefeuille de la Banque est donc sujet à modification du fait de la nécessité de servir différents types de clients avec des besoins différents :

- Etats notés au grade « Investment grade » et Etats notés au grade « Non-investment grade » avec une capacité élevée d'absorption ;
- Etats présentant un faible risque avec une perspective stable et une faible capacité d'absorption ;
- Etats à faibles revenus éligibles uniquement à des financements non-souverains garantis avec des plafonds de crédit relativement faibles.

L'exposition de la Banque au risque de crédit est concentrée essentiellement sur la première catégorie susmentionnée qui représente approximativement 50% du décaissement total et des montants non décaissés du portefeuille de la Banque. En conséquence, le portefeuille de la Banque est vulnérable à tout scénario négatif dans les profils de risque des pays dans cette catégorie.

La BDC gère son portefeuille tout en prenant en compte le risque de concentration sur un même client et un même pays. Le graphique ci-dessous qui présente la situation des engagements de la Banque au 31 décembre 2018 reflète la politique de diversification géographique de la Banque et donne un panorama de l'état de remboursement des montants engagés par la Banque.

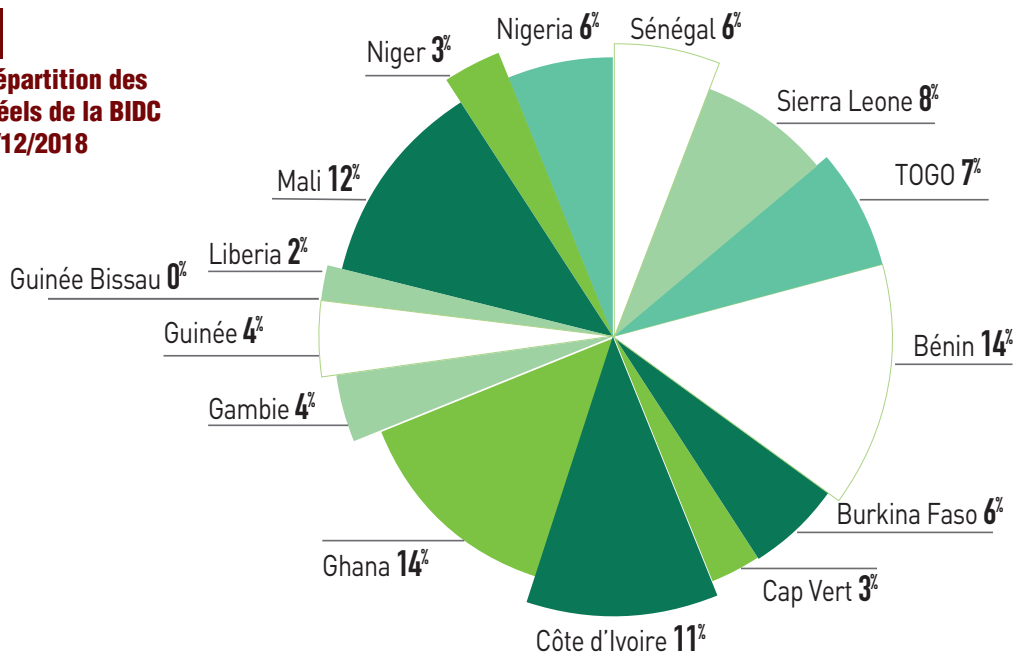
Graphique 8 Situation des prêts accordés aux Etats membres au 31/12/2018



La répartition des engagements réels de la BIDC par pays au 31 décembre 2018 s'établit comme suit :

Graphique 9

Graphique 9: Répartition des engagements réels de la BIDC par pays au 31/12/2018



Au cours des derniers mois, la Banque a continué d'examiner le fonctionnement de son cadre de gestion des risques et de ses méthodes d'analyse des risques. Elle a mis en place un certain nombre de mesures visant à :

- renforcer son appétence pour le risque de crédit en mettant davantage l'accent sur les prêts aux banques destinés à être investis à des Petites et Moyennes Entreprises ;
- mettre en place un système d'alerte rapide et une approche proactive permettant d'identifier, d'évaluer et d'atténuer l'accumulation progressive d'actifs dépréciés et les signes de risque systémique ;

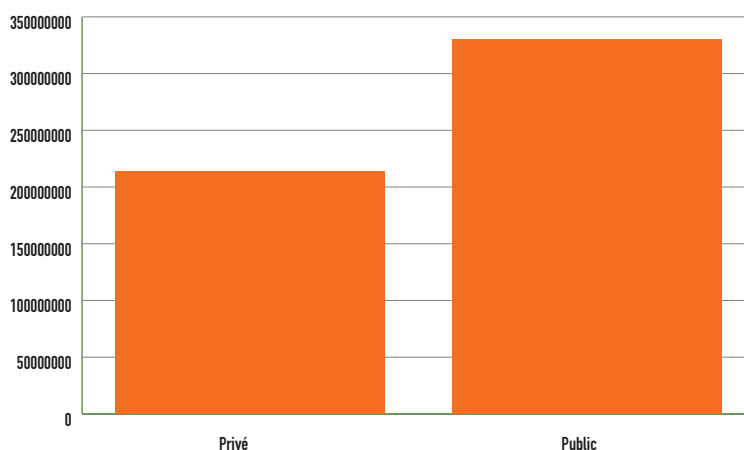
Des progrès importants ont été accomplis en 2018 en ce qui concerne le renforcement des outils et instruments de gestion des risques de la Banque, mais il reste encore beaucoup à faire, en particulier dans le domaine des effectifs. Néanmoins, la BIDC s'est récemment faite enregistrée auprès des bureaux de crédit au Nigeria (Registre des crédits) et au Ghana (Xds Data), tandis que l'enregistrement auprès des pays de l'UEMOA (Creditinfo VoLo) est en cours de finalisation.

La Banque a aussi pleinement :

- adopté le modèle IFRS 9 dans la dépréciation de son emprunt ;
- pris l'engagement d'être noté par au moins deux agences de notation internationales, à savoir Fitch et Moody's.

La répartition des engagements nets de la Banque est présentée sur le graphique ci-dessous.

Graphique 10 Répartition des encours de la BIDC par secteur au 31/12/2018



7.1.2. Risque de crédit

La Banque est exposée au risque résultant de l'incertitude quant à la possibilité des contreparties ou des clients à remplir leurs obligations vis-à-vis d'elle. L'évaluation de ce risque tient compte de la nature de l'opération (bilan / hors bilan) et de l'échéance. Le contrôle et la gestion du risque crédit s'effectue au niveau du département d'analyse des risques et tient compte de la fiabilité de la contrepartie et des projets faisant l'objet des requêtes de financement. Le département vérifie aussi en permanence que l'exposition totale se situe en deçà des limites autorisées.

La revue des Risques de Crédit du portefeuille de 2018 fait ressortir les points essentiels suivants :

- L'environnement opérationnel de la Banque a été volatil. Toutefois, le profil de risque général du portefeuille reste satisfaisant, en grande partie grâce aux nombreuses améliorations apportées au cadre de gestion des risques de la Banque, notamment aux mesures proactives prises pour faire face aux effets négatifs attendus de la détérioration de la situation du crédit.
- L'évolution du portefeuille - Le portefeuille total de prêts de la Banque a progressivement augmenté en 2018 en raison des importants paiements en capital versés par certains États membres, notamment le Nigeria et le Ghana, et de l'amélioration de la ligne de crédit indienne de 500 millions à 1 milliard de dollars dans des conditions de prêt plus favorables et révisées. Cependant, les retards de décaissement / engagement restent apparents ; par conséquent, des efforts supplémentaires doivent être déployés avant l'approbation afin de garantir la préparation de nouvelles transactions sous différents angles opérationnels.
- Le profil de risque de concentration du portefeuille, bien qu'en amélioration, reste élevé et laisse peu de place à la diversification. Les facteurs de contrainte de la diversification comprennent notamment : le manque de ressources concessionnelles. Le portefeuille du secteur hôtelier continue de croître, tandis que la Banque a considérablement réduit les transactions à court terme, c'est-à-dire les activités commerciales renouvelables.
- Les tests de résistance du portefeuille de la Banque à des scénarios de défaillance extrêmes indiquent que la capacité de supporter les risques devrait rester forte. Cependant, pour protéger la capacité de la Banque à supporter les risques de l'érosion, elle doit rester vigilante et même s'améliorer continuellement dans les domaines de la gestion de portefeuille, des mesures d'atténuation des risques et de la gouvernance institutionnelle du risque de crédit.
- Des approches plus systématiques et intégrées de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, la Banque devrait continuer à être fortement encouragée par toutes les parties prenantes (conseil d'administration, direction générale et personnel) et soutenue par les départements concernés. La gestion des risques d'entreprise (GRE), la souscription à divers bureaux de crédit et l'application du tableau de bord des risques devraient permettre une prise de décision plus éclairée concernant, une meilleure élaboration des rapports de risques et une plus grande responsabilisation pour les risques.

7.1.3. Risque de liquidité

Ce risque se réfère à l'incapacité de la BIDC à faire face à ses obligations financières associées aux dettes contractées qui arrivent à échéance, ou à son incapacité à reconstituer les ressources décaissées.

Afin d'atténuer ce risque, la Banque s'assure qu'à tout moment ses actifs financiers couvrent largement les emprunts contractés.

7.1.4. Risque de change

Les variations des taux de change peuvent affecter la valeur et/ou les flux de trésorerie de la BIDC. La Banque conduit certaines transactions en USD, euros, FCFA... La Banque gère essentiellement ce risque en empruntant et en prêtant dans les mêmes devises étrangères.

7.1.5. Risque opérationnel

Risque de non-conformité, risques comptables, environnementaux ou de réputation, risques de pertes ou de fraude, d'informations comptables ou financières erronées et résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des procédures. Le respect des procédures de gestion des risques de la banque permet d'atténuer les risques opérationnels.

7.2. AFFAIRES CONTENTIEUSES ET LITIGES

Au 31 décembre 2018, les litiges ou affaires contentieuses entre la BIDC et ses emprunteurs en défaut de paiement sont au nombre de six (6). Ces litiges sont en cours de dénouement et ne sont pas susceptibles d'affecter les résultats ni la situation financière de la BIDC. Le tableau ci-après donne plus de précisions concernant ces six (6) litiges notamment les montants en litige, les dossiers concernés et leurs états d'avancement.

Tableau 34 Contentieux de la BIDC au 31 décembre 2018

N°	Nom du projet	Date de signature	Montant du prêt	Montant en litige	Provision	Problèmes rencontrés	Actions du DJSI
1	Ciments du golfe BENIN	26/12/2006	5 000 000 000 FCFA	7 663 937 264 FCFA	100%	<ul style="list-style-type: none"> - La non-réalisation des investissements auxquels le prêt est destiné. - Le non-remboursement des échéances du prêt. 	<p>Le DJSI a instruit les conseils de la BIDC qui interviennent respectivement sur les volets togolais et ivoirien du contentieux SCG de procéder, dans les meilleurs délais, à la vente des actions appartenant au débiteur saisies dans le capital de OGAR Assurances Côte d'Ivoire et OGAR Assurances Togo, et OGAR Assurances Bénin.</p> <p>Ainsi diverses diligences ont été accomplies en ce sens.</p>
2	DANADAMS GHANA	21/05/2013	9 417 600 USD	6 020 840 USD	100%	<p>Par email daté du 10 mai 2017, le conseil de la BIDC à Accra a porté à la connaissance de la Banque qu'il a introduit une nouvelle assignation après l'échec de l'audience de conciliation</p>	<p>Le conseil de la BIDC a pris des mesures conservatoires en vue de garantir le remboursement des sommes dues à la BIDC. En effet, l'avocat a adressé une demande à la High Court of Justice d'Accra en vue de la délivrance d'une ordonnance préventive permettant de geler, dans la limite du montant dû les sommes appartenant à la société Danadams et la Royal Bank.</p>
3	NELL STEEL SENEGAL	04/12/2009	9 106 970 UC	3 123 700 947 FCFA	100%	<p>La société Nell Steel qui n'a jamais respecté ses engagements au titre de l'accord de prêt, a sollicité un abandon par la BIDC des intérêts débiteurs et le remboursement du solde de la relâche à blanc en 6 échéances mensuelles.</p>	<p>Interrogée récemment par le DJSI sur les éventuelles évolutions de ce dossier, le conseil de la Banque nous a indiqué n'avoir toujours reçu aucune information du juge d'instruction sur la suite de cette procédure, avant le début des vacances judiciaires en cours actuellement au Sénégal.</p>
4	SODEXH TOGO	27/12/2012	5 000 000 000 FCFA	1 242 491 958 FCFA	45%	<p>La construction de l'hôtel n'a pas été achevée en raison de graves difficultés techniques non identifiées au moment de la conception technique du projet et qui ont alourdi substantiellement les charges financières.</p>	<p>Après l'échec de la tentative de règlement amiable, cette affaire est entrée dans sa phase contentieuse. Une procédure de recouvrement forcé est initiée par un consortium d'avocats défendant les intérêts de l'ensemble du pool des prêteurs.</p>
5	UCI		12 000 000 USD	6 599 000 USD	100%	<p>La société UCI a initié une procédure contre la BIDC auprès du tribunal civil de Monrovia qui a rendu un jugement favorable à l'emprunteur.</p>	<p>La BIDC a alors interjeté appel depuis longtemps contre cette décision du tribunal. Cependant la procédure d'appel traîne, les audiences allant de report en report.</p>
6	PRIDE PETROLEUM	29/07/2008	3 374 055 USD	2 450 759 215 FCFA	100%	<p>Sur les 8 stations-service prévues, seules 4 ont été effectivement construites</p> <p>A ce jour, l'emprunteur n'a remboursé aucune échéance du prêt.</p>	<p>Le tribunal de commerce d'Abidjan, en son audience du 27 décembre 2018, évoquant l'affaire BIDC c/ Pride Petroleum et statuant sur la demande de règlement préventif de la caution de la société Pride Petroleum, a homologué le concordat proposé par ce dernier. En substance, le tribunal a accordé un délai de 3 ans à la caution pour l'apurement de sa dette à l'égard de la BIDC.</p>



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

The ECOWAS Bank • La Banque de la CEDEAO • O Banco da CEDEAO

La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC)
ECOWAS Bank for Investment and Development (EBID)
Banco de Investimento e de Desenvolvimento da Cedeao (BIDC)

128, Boulevard du 13 Janvier • B.P. : 2704 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 21 68 64 • Fax : +228 22 21 86 84
bidc@bidc-ebid.org • www.bidc-ebid.org

ARRANGEURS ET CHEFS DE FILE

CGF BOURSE

Km, 6 Av. Cheick A. Diop, Stèle Mermoz -
Immeuble El Hadji Serigne Bassirou Mbacké - BP 11 516 Dakar- Sénégal
Tél : +221 33 864 97 97 - Fax : +221 33 823 38 99
E-mail : cgfbourse@cgfbourse.com



4691, Bd GNASSINGBE Eyadema - 01 BP 2312 Lomé-Togo
Tél : +228 22 53 33 30 / +228 22 53 33 40
Fax : +228 22 26 95 52
E-mail : sgitogo@sgitogo.tg